



Gare Cœur d'Agglo

Groupe de travail espaces publics

Rapport intermédiaire

Mai 2014

Document réalisé à l'agence d'urbanisme de la Vallée de l'Oise dans le cadre du groupe de travail thématique espaces publics du projet Gare Cœur d'Agglo

Plan

Contexte : Identification des espaces publics stratégiques sur le périmètre Gare Cœur d’Agglo	4
Diagnostic	5
1. La Place Carnot intégrée dans un continuum de places et d’espaces publics potentiel mais exceptionnel	5
1.1. Diagnostic détaillé de la place Carnot	6
1.2. Diagnostic détaillé de l’avenue Jules Uhry	10
1.3. Rives de l’Oise : Le quai d’aval de la nouvelle passerelle jusqu’au Pont	13
1.4. Place de la mairie et Place de la Faïencerie	16
1.5. Rue de la République	16
2. La place des Trois Rois et la place de la mairie à Nogent-sur-Oise, pivots d’une centralité à renforcer	17
2.1. Place des 3 rois	19
2.2. Place de la Mairie de Nogent-sur-Oise	21
3. La gare et ses parvis	26
3.1 Diagnostic Place de la Gare	26
3.2. La gare nord en devenir	29
4. Rue Gambetta : le trait d’union entre les trois grands pôles	30
5. Les autres secteurs	34
5.1. Le lien Gare / Fichet / Eco-Port	34
5.2. Les Marches de l’Oise	34
Identification des enjeux	35
1. Centre Creil	35
2. Centre Nogent-sur-Oise	38

Contexte : Identification des espaces publics stratégiques sur le périmètre Gare Cœur d'Agglo

Le Groupe de Travail espaces publics du projet Gare Cœur d'Agglo a fait apparaître trois grands pôles d'études ainsi que plusieurs linéaires.

Concernant les pôles :

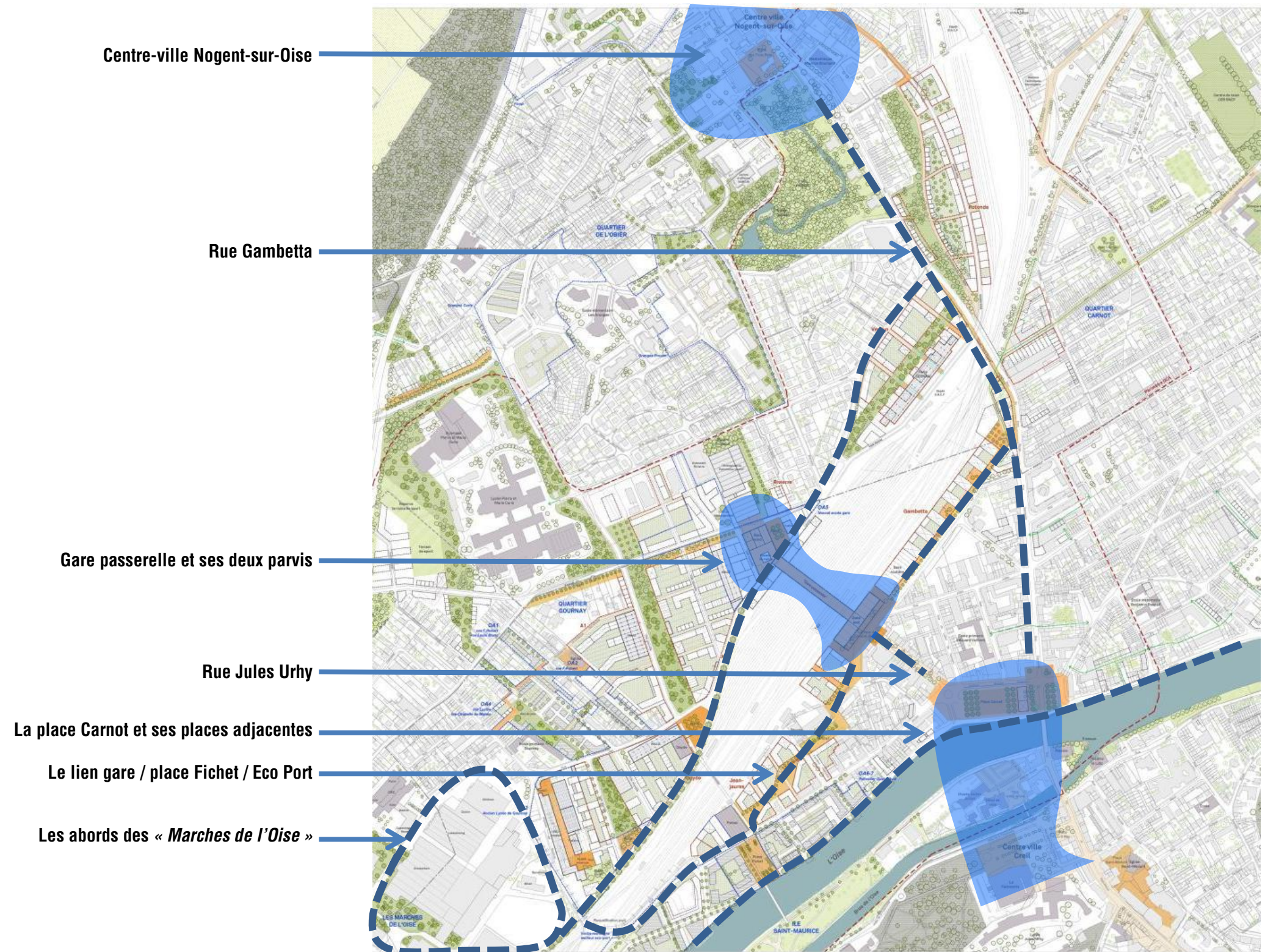
- La place Carnot ouverte sur son environnement.
- Place des 3 rois et place de la Mairie à Nogent-sur-Oise ;
- La gare et ses deux parvis ;

La rue Gambetta,

Depuis la D1016 jusque la rue de la République à Creil qui fait le lien entre les centres-villes

Les autres secteurs

- Le lien Gare / Fichet / Eco-Port
- Les Marches de l'Oise
- La boucle proposée dans el plan guide ANMA



Diagnostic

1. La place Carnot intégrée dans un continuum de places et d'espaces publics potentiel mais exceptionnel

La réflexion concernant la place Carnot doit se situer dans le cadre d'une réflexion plus large intégrant l'ensemble des espaces publics qui lui sont reliés.

Description du continuum de places

La place Carnot, la place de l'Hôtel de Ville, place du 8 mai, Place de la Faïencerie et place Saint Médard constituent un continuum étonnant.

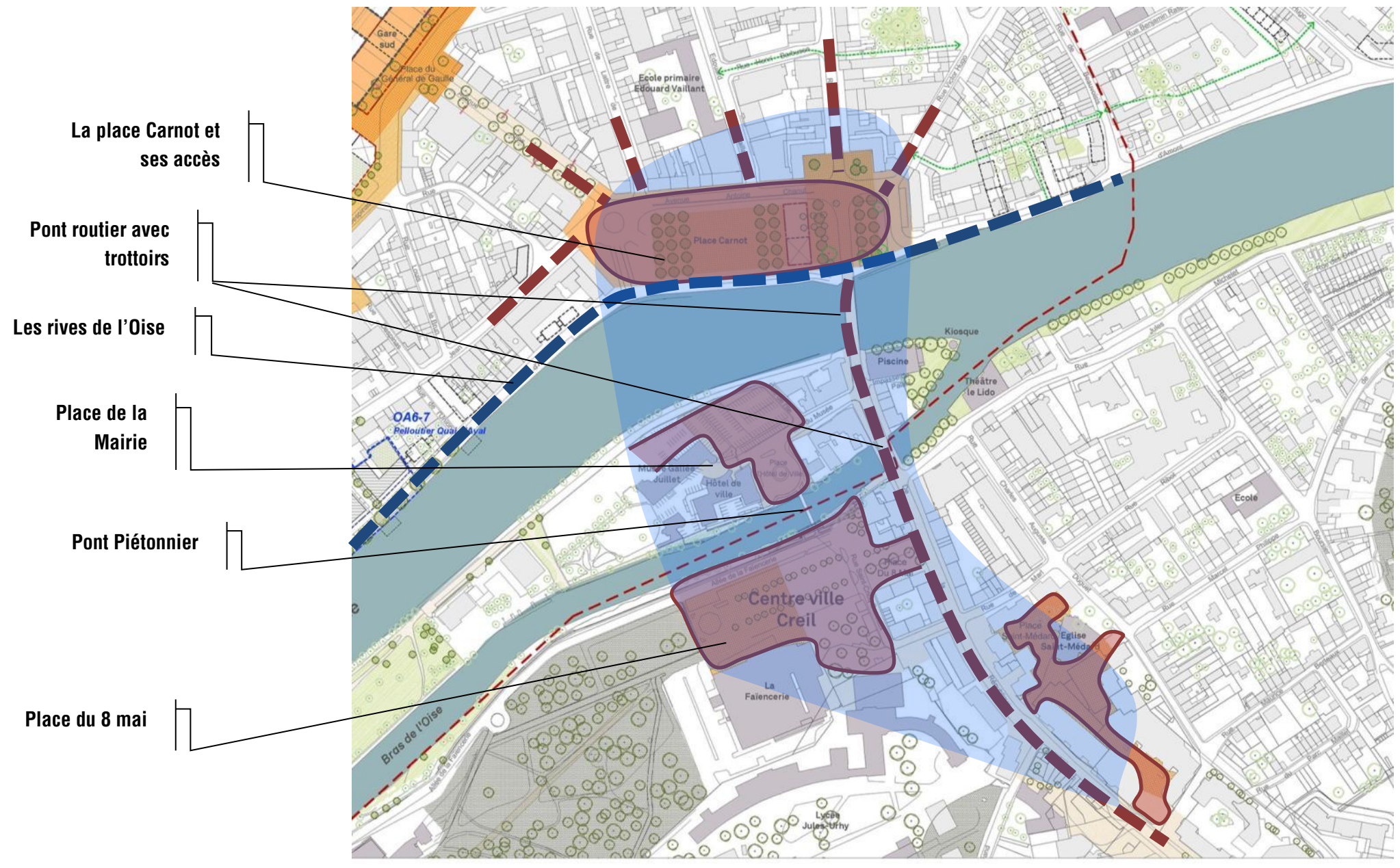
Excepté la Place Saint-Médard, qui est partiellement isolée par un rideau d'immeubles, les premières places sont reliées ou pourraient l'être via des aménagements, par exemple un pont piétonnier sur l'Oise).

Les autres espaces reliés

Les berges de l'Oise sont largement dédiées à la voiture.

Inventaire des éléments empêchant ce continuum de fonctionner

- Continuum fragmenté du fait de plusieurs coupures (l'Oise, les routes, etc.) qui privilégient les flux routiers sur le cheminement piétonnier ;
- L'omniprésence de la voiture qui donne le sentiment d'un enchaînement de parkings plutôt qu'un continuum de places.



1.1. Diagnostic détaillé de la place Carnot

	Etat des lieux / constats		Problématique / diagnostic
Le décor, la qualité des espaces, convivialité Aspect, qualité des matériaux, cohérence.	Qualité architecturale	• Unité architecturale / Ensemble bâti cohérent et de qualité. Etat général globalement correct. • Aménagements de façade / Manque d'uniformité : vitrines commerciales, enseignes, fenêtres, volets, etc.	Comment homogénéiser les aménagements de façade (menuiseries, couleurs, enseignes, etc.) ? Comment valoriser l'unité architecturale de la place et en faire une vitrine du Creillois ?
	Petit patrimoine	• Plusieurs éléments de petit patrimoine / fontaine au rond-point, fontaine en contre-bas de la place, plantation d'arbres commémoratifs, le canard • Des éléments qui ne sont pas mis en valeur et peu, voire pas visibles et signalés.	Comment valoriser ce petit patrimoine et en faire des éléments d'identité de la place et de la ville ? Quel rôle leur donner au-delà du simple décor urbain ? Comment améliorer leur accessibilité ?
	Espaces verts, plantations	• Deux « espaces verts » existants marquant la tête de pont mais pas praticables car pas accessibles, donc réduits à leur fonction esthétique ou de délaissés. • Des arbres plantés en pleine terre disséminés, dont 11 arbres sur les travées place Carnot, et les autres sur les espaces verts. • Plantations dans des jardinières saisonnières. • Espaces verts mal agencés, visiblement utilisés dans les délaissés plutôt que comme élément de composition de la place (buttes sur la rampe du pont, en linéaire sur la voirie...). • Place peu végétalisée.	Faut-il renforcer ou supprimer les espaces verts ? Si oui, quelle fonction leur donner ? Quelle composition végétale pour la place ?
	Eclairage et ambiance	• De nuit, le centre de la place sombre.	Comment créer une ambiance accueillante et sécurisante ? Comment créer de la convivialité ?
	Mobilier urbain, toilettes, etc.	• Mobilier urbain disparate de type et de taille différents (poubelles, candélabres ...). • Pots de fleurs tout autour de la place positionnés sur les trottoirs, rendant l'espace illisible et favorisant les angles morts (sécurité). • Toilettes publiques à horaires fixes peu engageantes. • Des bancs généralement orientés vers le parking ou la circulation et non vers le paysage. • Armoires techniques (électriques, téléphonie, etc.) très visibles en point haut de la place à l'entrée du square. • Panneaux d'information de la ville (JC Decaux).	Comment donner une identité à cette place, notamment par son mobilier ? Comment mieux intégrer les éléments techniques en les dissimulant ou les habillant ?
	Revêtement sol	Plusieurs types de revêtements : • Petits galets sur les trottoirs autour de la place, bitume sur voirie, et place (mixé avec pavé) • Pavés sur la place dont la fonction n'est pas clairement définie (piétonne et desserte pour le marché) • Carrelage sur le pont. • « Gravillons » sur espaces public, marbre pour les escaliers ? • Le revêtement au sol est à vocation esthétique et ne correspond pas nécessairement à une logique d'itinéraire. • Les pavés s'avèrent malcommodes pour la progression piétonne et le pavement de la rampe du pont est glissant en période hivernale.	Comment faire en sorte que le revêtement et la fonction de l'espace soient en cohérence ? Comment répondre aux exigences du réchauffement climatique à partir d'un revêtement esthétique (matériaux moins réfléchissants, etc.) ? Comment prendre en compte la réalité du climat local (pluie, verglas, etc.) tout en proposant des matériaux de qualité ?
	Bruit	• Omniprésent, excepté lorsqu'on est sur la place (cerné par les voitures) et au plus loin des axes circulés. • Le mouvement et le bruit des véhicules circulant autour de la place sont incessants.	Comment créer des espaces de repos ? Comment réduire ou isoler la pollution sonore ?
	Les perspectives, les points de vue	• Difficulté de localiser la gare depuis la place. • Panorama de l'histoire et des bâtiments emblématiques de Creil visible depuis la place. • Vue dégagée sur la vallée de l'Oise depuis le muret qui surplombe la voie en contre bas de la place. • La vue vers la place Carnot depuis la rive gauche débouche sur le vaste parking. Elle ne répond pas à la définition / l'étymologie du terme « place » : «partie déterminée d'un espace, d'un lieu, où quelque chose peut être fait ou mis, où quelqu'un peut se mettre» (Roland, éd. J. Bédier, 1507) • L'Oise est visible depuis le pont, (panorama intéressant sur la ville) et des abords immédiats de la place (sente pavée au sud) mais dès que l'on se rapproche du centre de la place, l'Oise disparaît de la vue (la place est bombée et n'offre pas de perspective plongeante sur la rivière).	Comment valoriser le paysage de Creil depuis cette place, en particulier pour les piétons ? Comment utiliser les ouvrages (muret initialement réalisé pour lutter contre les inondations) de la place et sa topographie afin de les utiliser comme un balcon sur l'Oise et la ville ?

Fonction (s) du lieu	Stationnement, marché, promenade, événements.	- Un parking 6 jours sur 7 / un marché 1 jour sur 7 (2 demi-journées) - Ponctuellement accueil d'événements (14 juillet, prévention, animations enfants, etc.) - La promenade suggérée ne semble pas pratiquée	Cette place est-elle la principale de la ville de Creil ou du Grand Creillois ? Quelle doit être la vocation de cette place centrale pour la ville ? - Faut-il maintenir un stationnement en surface ? - Faut-il maintenir le marché à cet endroit ? - La place doit-elle être un lieu d'événement permanent ou éphémère ? - Les animations doivent elles s'adresser aux habitants et / ou aux touristes ?
Espace public et modes de déplacement Quels usages ? Praticabilité, accessibilité, déambulation, etc.	Partage de l'espace public	- Pas de secteur de cohabitation entre différents modes excepté la voie bus qui est partagée avec les deux roues. - Pas de zone 30. - En contrebas le long de l'Oise, un trottoir qui disparaît au passage sous le pont.	Comment organiser la place pour que chaque mode de déplacement y trouve sa place ?
	La voiture : les flux et le stationnement	- Omniprésente, qu'elle circule ou qu'elle stationne, cet espace lui est largement dédié, au détriment des autres modes de déplacement qui doivent composer avec. - Les espaces périphériques sont constitués d'axes de circulation qui encadrent la place ainsi que quelques espaces de stationnement petit parking ou places disséminées (Chanut). - Tous les espaces interstitiels sont optimisés pour recevoir le stationnement, au détriment des autres modes de transport.	Faut-il maintenir une voirie et un parc de stationnement aussi important ? Faut-il maintenir la voie de circulation en contrebas de la place ? Si oui, faut-il créer un itinéraire de délestage ?
	L'usage de l'espace par les vélos	- L'espace dédié au vélo est réduit à un partage avec la voie bus sur l'axe Chanut. - La circulation dangereuse sur le pont où les cyclistes roulent parfois sur le trottoir ou descendent de vélo pour traverser à pied. - Peu de vélos traversent la place.	Comment le vélo peut-il trouver sa place ? Comment régler le problème de la traversée du pont ? Faut-il un stationnement vélo sur la place ?
	L'usage de l'espace par les piétons, PMR	- La place Carnot se traverse en diagonale, selon un axe qui relie pont, (passage obligé) à gare (lieu d'attraction principal de la rive droite) en slalomant entre les voitures, faute d'un itinéraire piéton matérialisé, c'est-à dire de manière très insécure. - Les travées ont une fonction peu lisible. Si piétonnes, elles ne sont pas connectées aux passages piétons. Les utilités de ces travées semblent plus axées vers les besoins de logistique (positionnement de bornes électriques et desserte les jours de marché) et accueillent également les lignées d'arbres, obstacles aux déplacements. - Le revêtement (pavés) n'est pas adapté aux PMR. Pente importante pour accéder au pont depuis l'Oise. - Les traversées piétonnes sur la voirie ne sont pas éclairées.	Comment prendre en compte les lignes de désir des piétons, y compris PMR, tout en proposant un cheminement agréable et un parcours esthétique ?
Accessibilité entre la place et son environnement	Lien avec les rues voisines	- La place Carnot fonctionne comme un ilot. - Pour les piétons, la continuité du cheminement depuis les rues convergentes n'est pas toujours assurée par un passage piétons sur la voirie, ou nécessite un rallongement de parcours (exemple : depuis/vers la rue Jules Uhry).	Comment créer une continuité de cheminement entre la place d'une part, et les autres voies convergeant vers la place (routes et berges) d'autre part ?
	Rapport aux rives de l'Oise	- Deux talus séparent la place de la rivière (effet palier) : un premier entre la place et le quai d'aval et le second entre le quai et la rivière. - Un muret limite la progression vers l'Oise tant sur le plan fonctionnel que visuel. - Sous le pont la largeur de la voirie crée une rupture dans la continuité du cheminement.	





Place Carnot / photo ancienne



Voie bus et cyclable (Chanut)



Stationnement (Carnot)



Placette (Gambetta)



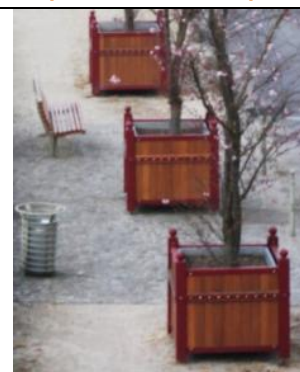
Rampe et escalier quai d'amont



« Promenade »



Espace vert en tête de pont



Végétal en pot et mobilier urbain



Candélabres hétéroclites

Fonctionnement de la place : espaces dédiés et flux



Place Carnot – jour de marché



Place Carnot – jour de marché



Vue sur l'Oise depuis le pont



rambarde « accastillage » qui rappelle la présence de l'eau



Poubelles : manque d'uniformité



Perspective sur la gare depuis Carnot (rue Jules Urhy) : la gare inexistante



Perspective sur rue Vaillant



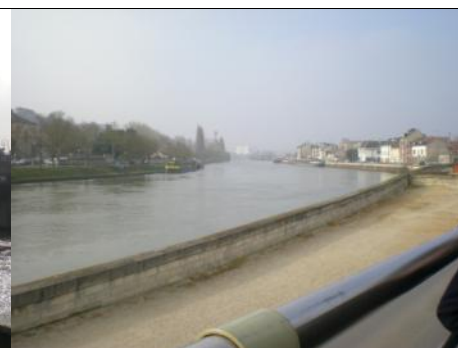
Perspective sur Gambetta



Petit patrimoine pas mis en valeur



ATOOUT / Panorama sur le patrimoine et les bâtiments emblématiques de Creil depuis la place Carnot (pont, Lido, piscine,)



Panorama sur le patrimoine et les bâtiments emblématiques de Creil depuis la place Carnot (île St-Maurice, usine Arcelor...)



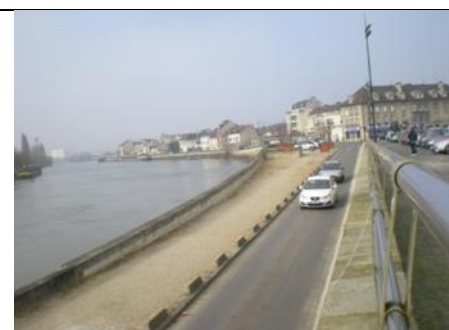
Un trottoir sinueux : esthétique mais peu pratiqué



Arbres plantés pour symboliser l'amitié entre villes



Petit patrimoine : le canard, L'« égérie » de la ville de Creil

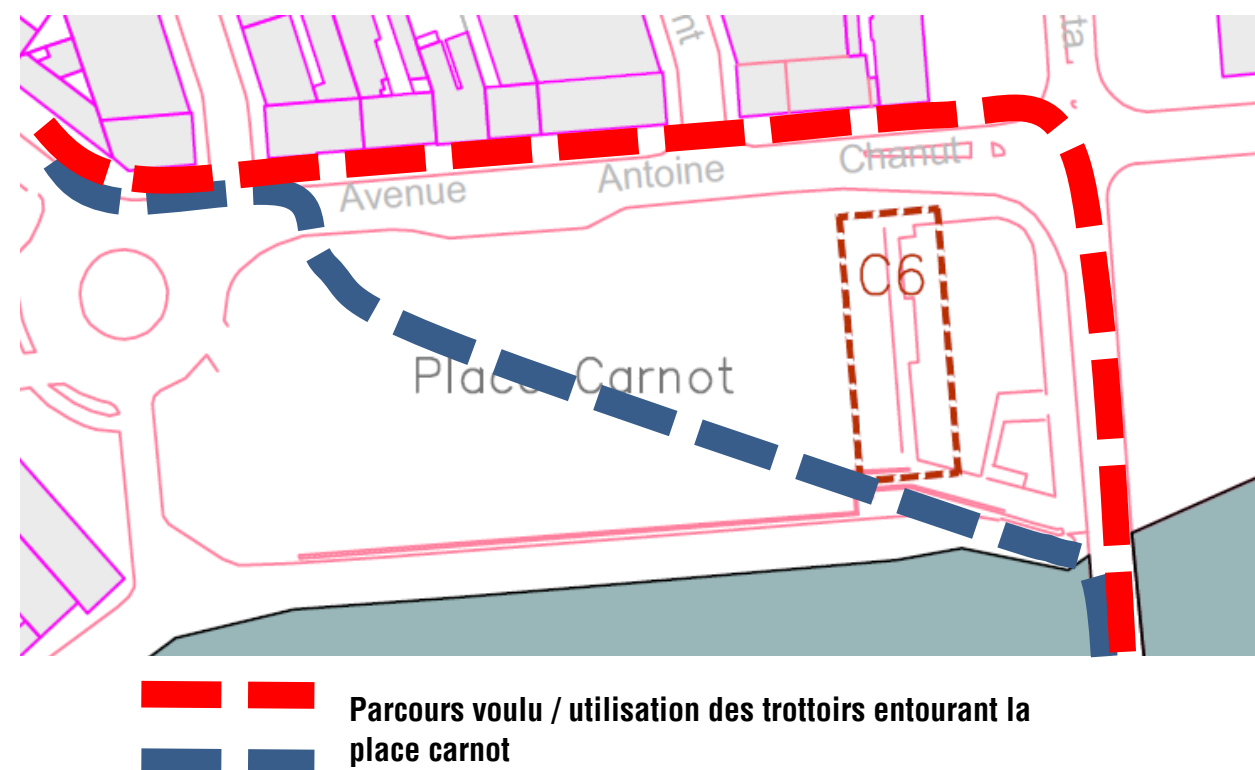


Espace piéton en bord d'Oise en discontinuité par rapport à la place située dans le prolongement



discontinuité du parcours piétons le long de l'Oise au pied de la place Carnot

Fonctionnement de la place



Un petit square sur le haut de la butte



La rampe : point de départ de la diagonale piétonne à travers la place, mais une géométrie critiquable



Espaces verts situés dans les délaissés et non comme des composantes pensées d'un paysage végétal



Espaces verts sur la rampe du pont rue Gambetta enserrant un couloir piétonnier à l'écart de la circulation



Perspective sur la place Carnot depuis la rive gauche de l'Oise : un océan de voitures



Un mobilier urbain prolifique et dommageable à la progression piétonne (notamment PMR)

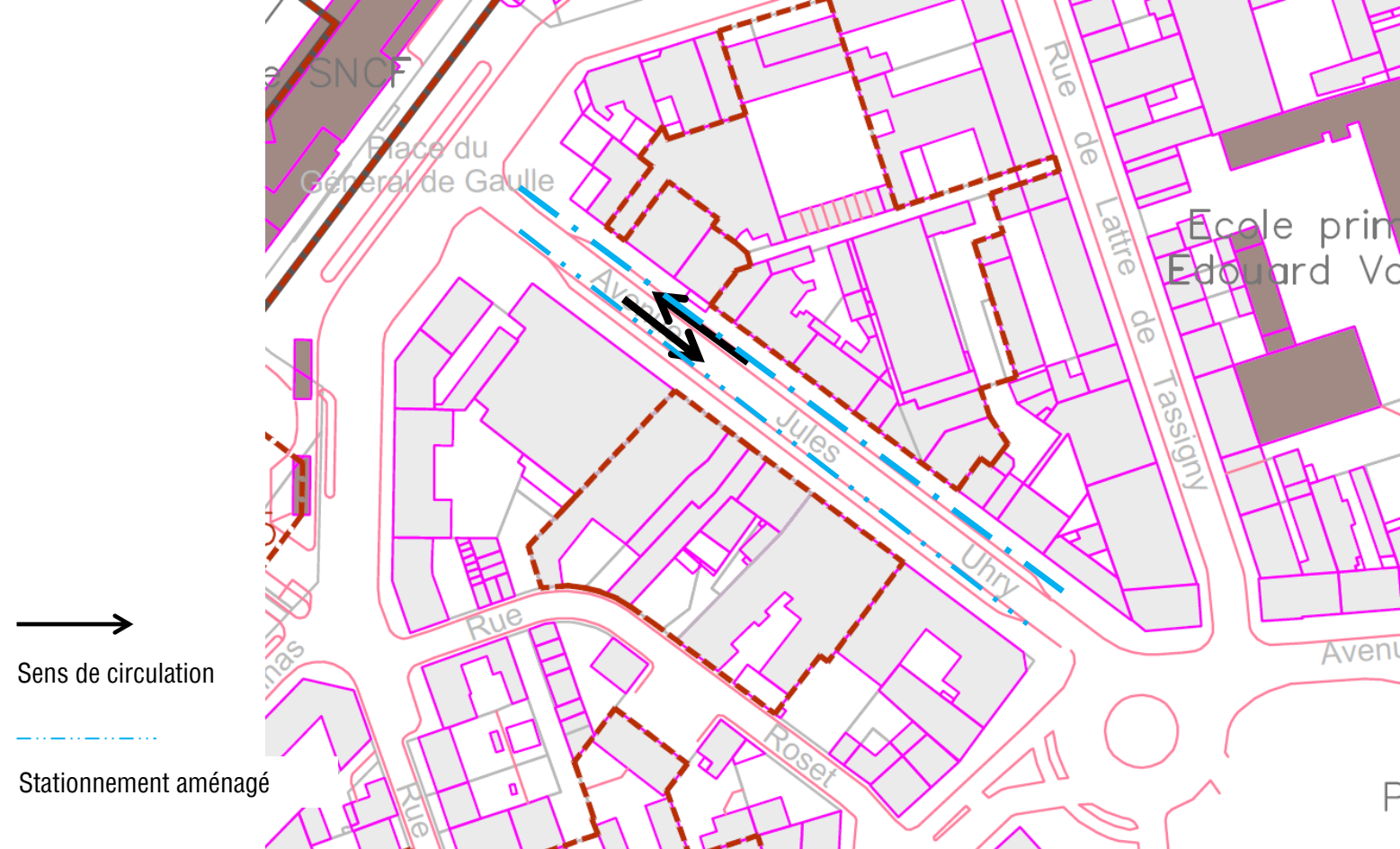


Des travées pavées faussement piétonnes qui ne correspondent pas aux flux

1.2. Diagnostic détaillé de l'avenue Jules Uhry

		Etat des lieux / constats	Problématique / diagnostic
Le décor, la qualité des espaces Aspect, qualité des matériaux, cohérence.	Qualité architecturale	- Alignement des façades sur voie = apparente homogénéité des façades (couleur des bâtiments) - Mais très grande disparité : nombre de niveaux (R+1, R+1+C, R+2, R+2+C...) et types d'architecture	Comment harmoniser et valoriser l'ensemble des façades de l'avenue Jules Uhry
	Traitement / entretien des façades	- Façades diversement entretenues (dont certaines marquises en mauvais état) / des magasins et boutiques fermés - Foisonnement d'enseignes latérales (3 rien que pour la bijouterie) y compris pour les activités qui n'existent plus ; certaines s'ajoutent à celles existantes (ex : orange et France télécom au-dessus de la boutique d'assurances Créatis)	Comment ordonner les enseignes ?
	Espaces verts, plantations	- Alignement bilatéral d'arbres installés sur le couloir du stationnement (env. 1 arbre tous les 3 ou 4 véhicules). - Jardinières dans des blocs de béton à l'entrée depuis la gare jouant le rôle de plots contre le stationnement.	Comment compenser la sensation d'un univers très minéralisé ?
	Eclairage	- Gamme de candélabres spécifiques à place de la gare et avenue (pas retrouvée dans une autre partie de la ville). - La nuit, l'espace public n'est pas éclairé de manière optimale et notamment les passages piétons.	Comment mieux éclairer l'espace piétonnier et les traversées piétonnes ?
Le décor, la qualité des espaces (suite) Aspect, qualité des matériaux, cohérence.	Mobilier urbain	Mobilier urbain foisonnant, hétéroclite et gênant par endroits la progression du piéton qui doit louvoyer entre tous les panneaux et autres édicules publics et/ou privés (panneaux publicitaires, de signalisation, poubelles, bornes de paiement, jardinières, chevalets de commerces, distributeurs de fascicules publicitaires pour annonces immobilières....).	Comment mieux ordonner les éléments de mobilier urbain ?
	Revêtement sol	3 types de revêtement juxtaposés correspondant à 3 fonctions différentes de la voirie : pavés pour chaussée roulante, pavés auto-bloquants pour le stationnement, petites dalles claires pour les trottoirs. - Un pavement partiellement sur les espaces piétons, esthétique mais quelque peu malcommode, pour les PMR notamment.	(Voir questionnements fonction du lieu)
	Bruit	Ambiance de type « urbaine », mais bruyante du fait de la présence de véhicules.	Comment réduire ou isoler la pollution sonore ?
	Patrimoine	Fontaine de la place Carnot à l'extrémité sud mais désaxée par rapport à l'avenue Jules Uhry	Comment mettre les perspectives de cet axe en valeur ?
	Les perspectives, les points de vue	- L'avenue est fichée entre 2 édifices emblématiques des lieux : vers le nord, le bâtiment de la gare, et vers le sud, une fontaine. désaxée. Mais la gare ne se démarque pas du fait de sa faible hauteur et la fontaine est désaxée. - Au loin, la ville se devine (fronton de la piscine et immeuble de grande hauteur sur le plateau Rouher). Mais rien ne marque un jalonnement vers le centre-ville historique et rien n'indique la présence proche de l'Oise.	
Fonction (s) du lieu	Usages	- Desserte de la gare : voirie très large (souvent abusivement appelée « rue »). Chaussée à 2X1 voie. Bande de stationnement bilatérale. Trottoirs d'une largeur confortable (en théorie). - Circulation limitée à 30 à l'heure mais pas une « zone 30 ». - Axe commerçant : un taux de commerces anomaux important (banques, services à la consommation dont opérateurs téléphoniques, e-cigarette, agence immobilière, bijouterie, laboratoire médical...) / En comparaison, peu de commerces banaux, animateurs de la vie au quotidien (Franprix, 3 bars-brasseries dont 1 Loto/PMU, 2 restaurations rapides, 1 agence de voyages, 1 pharmacie..). - Plusieurs magasins et boutiques fermés (Joué Club, hôtel Les Chandelles, Cache-cache, SFR, Sofinco...) - Hormis une clientèle des bars et bar-tabac, c'est un axe de transit, pas un lieu de flânerie	Comment redonner à cet axe qui assure la jonction entre la gare et le centre-ville, une fonction plus conviviale ? Comment redynamiser cet axe en y implantant des commerces plus attractifs ?

L'espace pratiqué, les usages et aménagements Praticabilité, accessibilité, déambulation, etc.	Partage de l'espace public	- Panneau annonçant une circulation réduite à 30 km à l'heure et priorité au piéton, mais pas une zone 30 réglementaire (pas de panneau B30). - Le revêtement de sol différencié conforte le zonage des circulations, mais pas le partage de la voirie (cf. revêtement de sol). - Des trottoirs occupés par les terrasses de bars par endroits et disputés aux piétons	Faut-il laisser subsister le stationnement ? Ne peut-on envisager de limiter le temps de stationnement ? (avec bornes de détection par exemple) Peut-on envisager la piétonisation de l'axe, au moins partiellement ? Faut-il l'envisager comme un plateau à priorité piétonne ?
	La voiture : les flux et le stationnement	- Des bouchons récurrents aux heures de pointe - Comportement abusif des automobilistes. : stationnement en double file ou sur des espaces non autorisés et les passages piétons, vitesse non adaptée...	Quel est la fréquentation de cette voie ? Peut-on envisager un itinéraire de délestage si elle venait à être piétonnisée ?
	L'usage de l'espace par les vélos / aménagements dédiés au vélo	- Pas d'espace sur voirie dédié. - Pas de stationnement dédié non plus : les cyclistes / motocyclistes accrochent leur 2 roues au mobilier urbain pas adapté pour cela (barrières anti-stationnement).	Comment le vélo peut-il trouver sa place ? Comment intégrer le stationnement pour cycles ?
	L'usage de l'espace par les piétons, PMR	- Progression gênée par un mobilier urbain dispersé et une utilisation de l'espace par des terrasses de café par endroits, alors que les trottoirs sont larges. - Les passages piétons pas éclairés la nuit : les automobilistes ne sont pas incités à la vigilance et ne ralentissent pas.	Comment mieux gérer la circulation piétonne ? Comment rendre le parcours plus sécurisé et plus agréable ? Comment mieux identifier les traversées piétonnes pour les automobilistes ?
	Les places, trottoirs	Une placette à l'entrée de l'avenue (face Crédit agricole) sans fonction bien définie. En face, est partiellement utilisée comme terrasse de café.	Comment rendre les fonctions de l'espace public plus lisibles ?
Fonctionnement de la place / environnement	Lien avec les rues voisines	Segment sans rues adjacentes.	
	Rapport aux rives de l'Oise	Pas visibles ni lisibles depuis l'avenue.	Comment annoncer et valoriser la progression vers l'Oise depuis la sortie de la gare ?

 <i>alignement et disparité des façades (aspects et traitement)</i>	 <i>La gare ferme l'avenue mais n'est pas un signal fort</i>	 <i>La fontaine en bout de voie est désaxée par rapport à l'avenue. L'Oise ne se devine pas</i>	 <i>Circulation limitée à 30km/h mais pas une zone 30</i>	 <i>Une placette en tête de voie à la fonction mal définie</i>	 <i>une voirie large et des trottoirs conçus confortables pour les piétons</i>		
 <i>Automobiles : une occupation abusive de la voirie</i>					 <i>Mobilier urbain foisonnant et occupation de l'espace public impactant la progression des piétons</i>		
 <i>vélos/ 2 roues accrochés aux barrières anti-stationnement</i>	 <i>Plusieurs types de poubelles</i>			 <i>Boutiques fermées, bâtiments en déshérence au moins temporaire, qui nuisent à l'attractivité de la rue</i>		 <i>Commerces dits « anomaux » qui ne participent pas à l'animation de la voie au quotidien</i>	 <i>Des enseignes obsolètes</i>

1.3. Rives de l'Oise : Le quai d'aval de la nouvelle passerelle jusqu'au Pont

		Etat des lieux / constats	Problématique / diagnostic
Le décor, la qualité des espaces Aspect, qualité des matériaux, cohérence,	Qualité architecturale	• Grande disparité entre les bâtiments (habitat, tertiaire), alternance de façades et de clôtures, (garage, hangar, parking privé), • Discontinuité des façades sur voirie, • Hauteurs variables du R+1 à R+4, • hétérogénéité des matériaux (pierre, brique, béton, peinture), • Mais présence de bâtiments esthétiques.	Comment améliorer, harmoniser et valoriser les façades du quai d'Aval ? Comment traiter plus spécifiquement les arrières des bâtiments donnant rue Jean Jaurès ? (garages, parkings, terrasses...)
	Traitement / entretien des façades	• Façades diversement entretenues, certains bâtiments semblent être abandonnés. • Affichage sauvage à la bombe de peinture. • Personnalisation des habitants (parabole, canisse, menuiseries hétérogènes,...)	
	Espaces verts, plantations	• Peu présent sur les rives et totalement absent sur le long du quai aval. • Un petit espace végétal est présent semblant vouloir masquer le stationnement automobile ou l'Oise • Quelques plantations à côté de la fontaine agrémentent le lieu isolé • Quelques jardinières sont présentes dans la descente passant sous le pont. • Nouvelle placette rue de l'Union avec quelques jardinières et espace planté.	Ne faudrait-il pas végétaliser ce secteur et assurer la transition avec les espaces verdoyants de l'île Saint-Maurice et la place Carnot ?
	Eclairage	• Eclairage présent uniquement coté bâtiments, • Etat vétuste fixé sur les poteaux électriques en béton. • Fils électriques apparents	Comment rendre les espaces plus lisibles et de meilleure qualité par le traitement du mobilier urbain sur cet itinéraire privilégié entre le futur Ec'eauport et la place Carnot ?
	Mobilier urbain	• Beaucoup de panneaux de signalisation côté de la rive qui dégradent la vue sur l'île Saint-Maurice. • Descentes sur les quais pas accueillantes (odeurs+ déchets) bien que de qualité (pierre de taille) • Grande diversité dans les plots anti-stationnement (taille, couleur, ...) • Bancs, poubelles, jardinières installés sur deux espaces de « repos » et la nouvelle placette. • Conteneur à bouteilles situé sur le trottoir au bord de l'Oise	
	Revêtement sol	• Juxtaposition de différents types de revêtements : bitume, rouge sur le trottoir quai d'amont et noir quai d'aval, usé avec ressauts créant des risques de chute, béton désactivé sur certains trottoirs et pavés marquant les passages piétons et se prolongeant sur les trottoirs au niveau de la place Carnot.	Comment signifier la continuité du parcours ?
	Bruit	• Espace circulé mais ne présentant pas l'inconvénient de la résonnance du fait de son ouverture sur l'Oise	Comment réduire ou isoler la pollution sonore ?
	Patrimoine	• Fontaine en pierre de taille en contrebas de la place Carnot pas mise en valeur • Quai en pierre de Saint-Maximin	Comment mettre les éléments de patrimoine les perspectives de cet axe en valeur ?
	Les perspectives, les points de vue	• Le quai d'aval constitué par un long corridor urbain à cause du mur en béton d'un côté et du stationnement de l'autre. • Vers l'aval, perspective sur les bâtiments d'Arcelor en bout de rue. • Vers l'amont perspective intéressante dans la courbure de la rive l'ensemble bâti de la place Carnot au droit du pont de l'Oise. • Paysage verdoyant et ouvert côté île Saint-Maurice, présence agréable de péniches stationnées contrastant fortement avec le quai d'aval. • Muret en béton, peu esthétique, créant une rupture sur le paysage.	

Fonction (s) du lieu	Usages	- Large voirie de transit et de desserte en sens unique avec stationnement sur un côté et deux trottoirs inégaux - Espace privilégié pour le stationnement des camionnettes à cheval sur le trottoir les jours de marchés	Comment faire de cet espace une promenade, un lien entre deux secteurs de projets du cœur d'agglomération (Ec'eauport et gare cœur d'agglo)
L'espace pratiqué, les usages et aménagements Praticabilité, accessibilité, déambulation, etc.	Partage de l'espace public	Juxtaposition des usages sans réel partage	Comment redonner à cet axe de jonction une fonction plus conviviale ? Comment en faire une vraie promenade urbaine le long du quai ? Comment apaiser cet axe pour que piétons et cyclistes y trouvent leur place ?
	La voiture : les flux et le stationnement	- Voie de circulation en sens unique et d'une largeur confortable pour l'automobiliste. Place prédominante de la voiture par rapport au piéton : au niveau du passage sous le pont de l'Oise, le trottoir disparaît. - Limitation à 20km/h sous le pont, mais effet « couloir » en descente qui n'invite pas l'automobiliste à ralentir jusqu'à la chicane sous le pont. Débouché de l'escalier de la place Carnot peu lisible car en retrait et masqué par un muret, peu sécurisé. - Stationnement saturé (sur trottoir, devant bande jaune) et marquages au sol jaune qui ne sont pas forcément respectés.	
	L'usage de l'espace par les vélos / aménagements dédiés au vélo	- Pas d'espace sur voirie dédié. - Pas de stationnement dédié non plus : les cyclistes / motocyclistes.	
	L'usage de l'espace par les piétons, PMR	- Le trottoir coté bâti d'une largeur suffisante pour circuler, contrairement au trottoir coté rive. - Traversée dangereuse, car les passages piétons sont peu visibles en contrebas de la place Carnot - Passage piéton au niveau de la place Carnot ne se raccorde pas avec le passage suivant : désaxé	
	Les places, trottoirs	- Une placette récente rue de l'Union. - Les quais situés en contrebas de la voirie à l'abri des regards et délaissés, sales. - Trottoir coté rive peu large et peu accueillant, qui s'élargit au niveau de la place Carnot contrairement au trottoir opposé, plus large le long du quai d'aval mais qui se réduit au niveau de la place Carnot. - Les deux trottoirs disparaissent au niveau du passage sous le pont.	
Fonctionnement de la place / environnement	Lien avec les rues voisines	Les rues adjacentes se déversent quai d'Aval (aucune possibilité de refluer avant la place Carnot)	Faut-il repenser un plan de circulation apaisé sur ce secteur en lien avec la place Carnot ?
	Rapport aux rives de l'Oise	- Beau panorama sur l'Île Saint Maurice et au-delà sur une partie de la vallée - Conscience de longer l'Oise mais rien n'incite à s'y arrêter - Fonction prégnante d'axe automobile avant tout	Comment donner de la qualité aux espaces publics quai d'aval, notamment valoriser une « promenade sur berges » tout en favorisant la place des modes doux et la mise en valeur paysagère et architecturale ?



Disparité des façades et alignements



Constructions « remarquables »



Arrières de bâtiments donnant quai d'Aval



Plantations quai d'Aval



Linéaire piéton s'interrompant sous le pont



Placette aménagée (rue de l'Union)



Espaces dédiés à l'automobile démesurés au détriment des modes doux



Omniprésence des panneaux de signalisation



Accès et quais bas répulsifs



Panorama sur la vallée de l'Oise, la place Carnot et l'île Saint-Maurice



Panorama sur la vallée de l'Oise, et l'île Saint-Maurice



Containers et poteau sur voirie

1.4. Place de la mairie et Place de la Faïencerie

1.5. Rue de la République

Secteurs non analysés

2. La place des Trois Rois et la place de la mairie à Nogent-sur-Oise, pivots d'une centralité à renforcer

L'analyse de 2 des places majeures de Nogent-sur-Oise, place des Trois Rois et place de la mairie, nouvelle centralité créée dans les années 80 suite au développement de l'urbanisation à l'ouest de la voie ferrée, invite à élargir la réflexion à un ensemble d'entités œuvrant pour une même centralité urbaine forte, aujourd'hui éclatée et fragmentée par la voirie.

Description des espaces à relier :

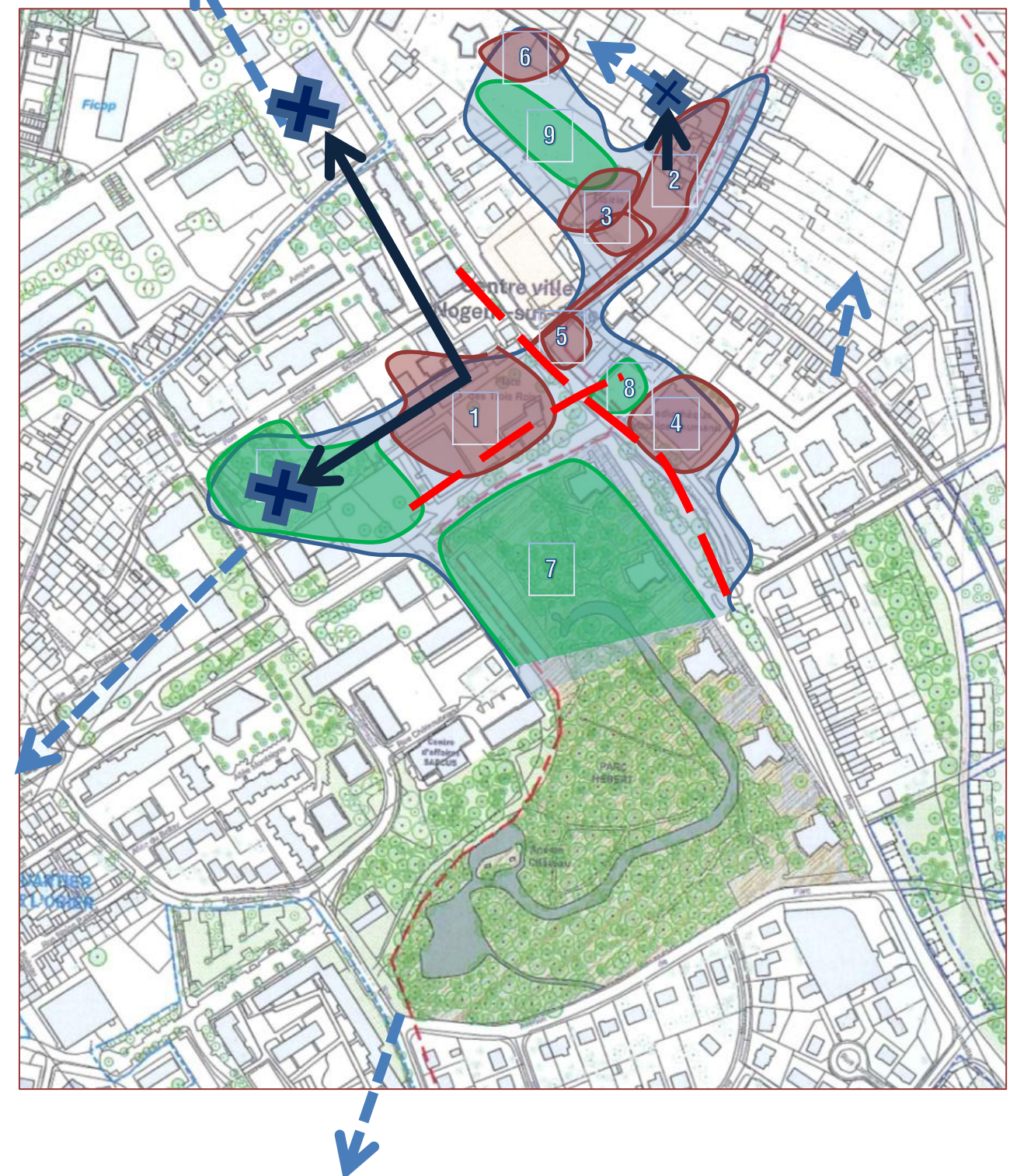
- **Les espaces commerçants :**
 - La place des Trois Rois (1)
 - et la rue du général de Gaulle (2)
- **Les équipements, services et autres places :**
 - la mairie et sa place (3)
 - la médiathèque Maurice Schumann (4)
 - le parvis Gersthofen (5)
 - le gymnase de l'étoile (6)
- **Les espaces verts (et assimilés) :**
 - le parc Hébert (7)
 - le square Philippe Decourtray (jardin japonais) (8)
 - la place Pierre Pouvillon – espace vert derrière la mairie (9)
 - l'espace vert connexe à la place des Trois Rois (angle rues A.Paré/A.Schweitzer) (10)

Facteurs freinant un fonctionnement optimal de la nouvelle centralité nogentaise :

- **Un ensemble d'espaces et de services publics fragmenté par une voirie (surface et trafic routier) prédominante et des espaces de stationnement importants de part et d'autre (rue Gambetta et rue de Saint-Exupéry) : une voirie à apaiser**
- **Des espaces ouverts aux fonctions mal définies :** (5 : place Gersthofen)) (10 : espace vert connexe à la place des Trois Rois)
- **Des liaisons douces (piétonnes) interrompues vers d'autres quartiers de la ville : à prolonger**



- Places publiques, commerces, équipements, services
- Centralité à renforcer
- Espaces verts, espaces végétalisés





l'espace vert connexe à la place des Trois Rois : un espace ouvert public très central mais vide aux fonctions mal définies



Place Gersthofen : une place en cœur de ville qui n'a pas de vraie vocation



Espace vert derrière la Mairie : il mériterait d'être mieux connecté aux autres secteurs publics centraux, notamment par voie piétonne

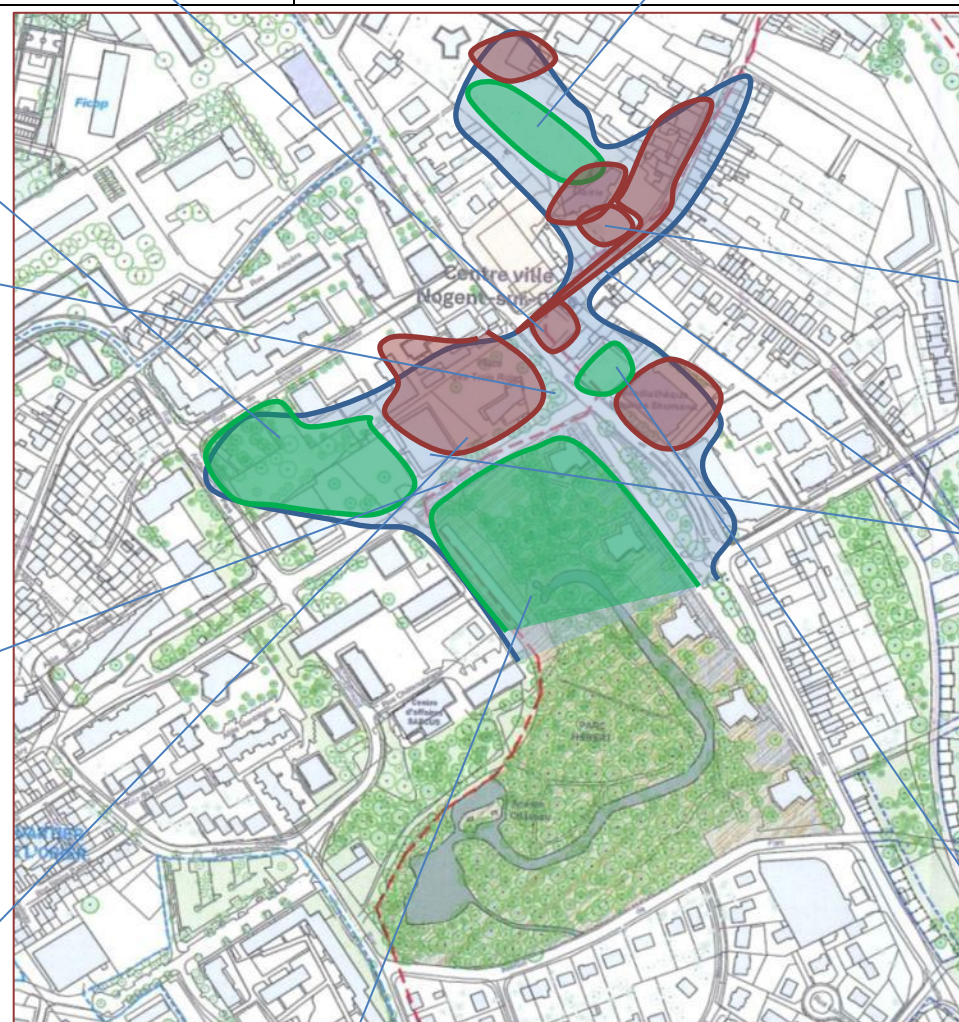


rue Gambetta

Et avenue de Saint-Exupéry



: 2 axes routiers qui cloisonnent l'espace et nuisent à la circulation des piétons et cyclistes



La place de la mairie, espace piéton, donne sur la voirie routière d'accès au parking, mais n'assure pas le prolongement d'une voie douce vers l'espace vert, équipement et quartiers situés à l'arrière de la mairie



Des allées piétonnes confortables à partir de la place des Trois Rois mais qui s'interrompent trop vite en direction des quartiers voisins



Place des Trois Rois : un espace commercial animé et traversé



le Parc Hébert et le jardin Philippe Decourtray, 2 espaces verts appréciés en plein centre-ville



Rue du général de Gaulle : une artère commerçante qui pourrait être mieux connectée à la place des Trois Rois



2.1. Place des trois Rois

	Etat des lieux / constats		Problématique / diagnostic
Le décor, la qualité des espaces, convivialité Aspect, qualité des matériaux, cohérence.	Conception et Qualité architecturale	• Unité architecturale sur la base d'une conception et de matériaux datant des années 1970/ 1980, consistant en une plate-forme surélevée (par rapport à la rue Gambetta) délimitée par un chapelet de commerces en forme de galerie au nord et surplombée par des immeubles collectifs de grande hauteur (jusqu'à 16 étages), formant un ensemble a priori bien entretenu. • Ensemble relativement homogène bien qu'un peu daté et désuet • Marquises en métal au niveau des commerces • Peu de visibilité depuis la rue Gambetta	• Comment et faut-il rafraîchir cet espace ? mettre en avant son côté « kitsch » ? ou au contraire, repenser de nouvelles constructions ?
	Espaces verts, plantations	• Une dizaine d'arbres autour de la place • Quelques espaces engazonnés ceints de petits murets, en avant des commerces et au centre de la place. Les espaces verts sont essentiellement présents dans des jardinières en béton. • Des espaces végétalisés annexes (notamment aux abords de la rue Ambroise Paré) dont les fonctions sont mal définies • .	• Comment revaloriser plantations et espaces végétalisés ?
	Eclairage et ambiance	• Des candélabres design (rouges et blancs) et une potence multi-spots directionnels	
	Mobilier urbain, toilettes, etc.	• 2 lignes de bancs • quelques murets sur la place et en contrebas des accès aux commerces, entourant des espaces engazonnés à hauteur d'assise, permettant rencontre et flânerie • Rambardes de protection type classique en haut des escaliers menant vers la rue Gambetta et le parc Hébert •	• Ce fonctionnement convient-il aux habitants ?
	Revêtement sol	• Bitume, lanière de pavage autobloquant décoratif	• Comment rajeunir cet ensemble dans l'optique d'un réaménagement de l'espace ?
	Bruit	• Secteur apaisé car à l'écart de la circulation des rues avoisinantes (rue Gambetta et avenue Saint-Exupéry)	
	Les perspectives, les points de vue	• Vue vers les côteaux (de Montataire) vers le nord / ouest et le parc Hébert vers le sud entre les barres et tours	

Fonction (s) du lieu Stationnement, marché, promenade, événements		- Lieu animé offrant de nombreux commerces et services dont magasins alimentaires (supérette Lidl, boulangerie...) boutiques (coiffure, bars, et services (La Poste, Caisse d'Epargne, banque Société Générale, pharmacie...) Marché le vendredi Promenade Manifestations temporaires, notamment brocante de printemps	Comment mieux intégrer cet espace dans le système de centralité formé avec services et équipements voisins ?
Espace public et modes de déplacement Quels usages ? Praticabilité, accessibilité, déambulation, etc. .	Partage de l'espace public	Plate-forme piétonnière, à l'écart de la circulation automobile. Tous les engins motorisés sont interdits par un panneau de signalisation depuis les escaliers d'accès.	Ne faut-il autoriser les vélos dans un souci de développer les déplacements par tous les modes doux ? (A)
	La voiture : les flux et le stationnement	La voiture n'a pas accès à la place. Elle est canalisée sur les axes adjacents et les aires de stationnement en contrebas (notamment derrière Lidl). Des parkings sont situés sous la dalle.	
	L'usage de l'espace par les vélos	Espace interdit par signalisation à tous véhicules. Les marches et rambardes situées côté rue Gambetta et avenue Saint-Exupéry rendent impossible l'accès à tout véhicule.	Id (A)
	L'usage de l'espace par les piétons, PMR	- Espace piéton Interdit aux engins, y compris 2 roues dont cycles - Une rampe pour la circulation des PMR depuis la rue Gambetta, l'avenue Saint-Exupéry, mais franchissement des axes routiers adjacents délicat en raison de l'importance du trafic routier qui crée une césure urbaine au sein de ces espaces centraux	- Comment améliorer le cheminement par mode doux entre tous les équipements structurants de la nouvelle centralité nogentaise (entre la place des Trois Rois et la place de la mairie ?) - Comment mieux liaisonner les espaces publics cloisonnés par 2 des axes routiers structurants de la commune (rue Gambetta et avenue Saint-Exupéry) ?
Accessibilité entre la place et son environnement	Lien avec les rues voisines	- La place des Trois Rois fonctionne comme un îlot piéton inaccessible aux engins à moteurs. - les rue Gambetta et avenue Saint-Exupéry adjacentes renforcent la césure urbaine. - des prolongements piétons existent en direction de la rue Ambroise Paré (vers l'ouest) et au niveau de la rue Pasteur ; mais au-delà, le cheminement s'interrompt, alors qu'il pourrait contribuer à desservir d'autres secteurs résidentiels. Les piétons doivent faire un détour vers les rues les plus proches.	Comment assurer la continuité des cheminements à l'écart de la circulation depuis la place des Trois Rois vers des secteurs plus lointains ?



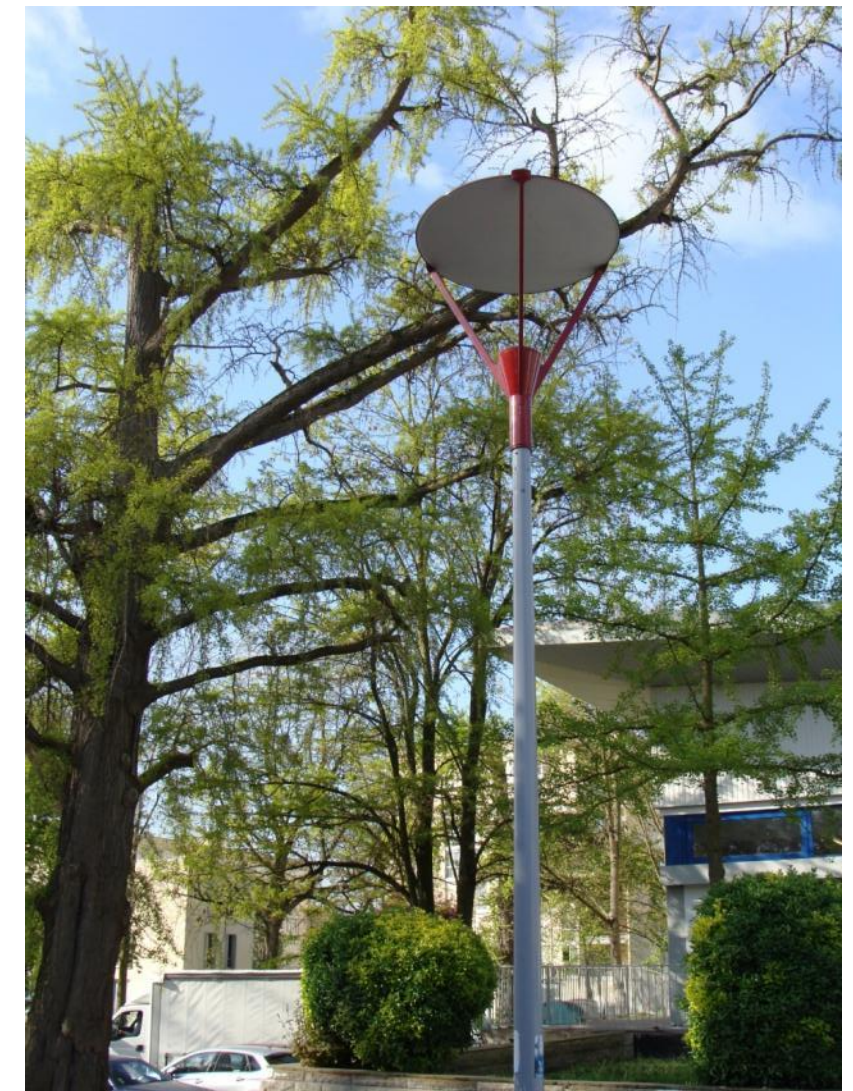
*Une esplanade fréquentée, traversée, à l'abri de la circulation routière
Terrasses de café et espaces verts plantés bien entretenus attenants rendent cet ensemble accueillant*



Des espaces exclusivement piétons interdits aux cycles



Mais une position surélevée qui perturbe la visibilité des lieux et les liaisons douces entre les différents points d'intérêt du nouveau centre-ville nogentais



Des candélabres originaux qui signent l'espace

2.2. Place de la Mairie de Nogent-sur-Oise

	Etat des lieux / constats		Problématique / diagnostic
Le décor, la qualité des espaces, convivialité Aspect, qualité des matériaux, cohérence,	Qualité architecturale	- Bâtiment de mairie de belle facture (en pierre de Saint-Maximin ?) présentant 2 façades. A l'arrière, une façade vitrée en hémicycle figurant une architecture des années 80. - Des extensions de part et d'autre du bâtiment principal construit à des époques différentes mais dans un souci d'harmonie et de symétrie	
	Petit patrimoine sculpture	1 sculpture sur le parvis pour célébrer les enfants de la commune nés en 2000	Comment améliorer la perception de ce monument ? Comment l'inclure dans un parcours de découverte piétonne envisagé à l'échelle de la centralité ?
	Espaces verts, plantations	plantations de haies et florales sur le pourtour et 4 arbres	(2) Faut-il davantage végétaliser cet espace ?
	Eclairage et ambiance	- ambiance essentiellement minérale 1 candélabre « vieux siècle » de part et d'autre du bâtiment principal - Lumières le long de la rue du général de Gaulle	
	Mobilier urbain...	Peu hormis candélabres	(1) Sur cet espace essentiellement traversé, faut-il améliorer la convivialité ? (par l'installation de bancs ou d'une fontaine par exemple)
	Revêtement sol	parvis essentiellement minéral hormis les plantations de haies et florales sur le pourtour.	Comment « égayer » cet espace ?
	Bruit	calme à modéré, venant du trafic de la rue du Général de Gaulle	
	Les perspectives, les points de vue	ensemble fermé, en retrait de la rue du général de Gaulle ; le bâtiment de la mairie n'est pas visible depuis la rue Gambetta.	Comment mieux annoncer la proximité du principal bâtiment de la commune depuis la rue Gambetta ?
Fonction (s) du lieu <i>(Stationnement, marché, promenade, événements...)</i>		- Essentiellement accueil des visiteurs de la mairie - Fonctionne aussi comme un espace de transit vers les équipements et autres secteurs situés à l'arrière, la place Pauvillon	
Espace public et modes de déplacement Quels usages ? Praticabilité, accessibilité, déambulation, etc.	Partage de l'espace public	- Usage essentiellement piétonnier - Bien dissocié de la voirie (rue du Général de Gaulle) au niveau de la place elle-même - Ensemble qui fonctionne comme un îlot ; au-delà, la continuité du cheminement piéton en mode dédié n'est pas assurée (cf. rubriques suivantes)	
	La voiture : les flux et le stationnement	- Flux et stationnement bilatéral sur la rue du Général de Gaulle - Accès au parking attenant à la mairie et situé à l'arrière par la droite de la place	

	L'usage de l'espace par les vélos	(a priori) non (à préciser)	Quid du stationnement vélo et plus largement au sein de cette centralité ?
	L'usage de l'espace par les piétons, PMR	- La place de la Mairie est un espace piétonnier - Cet espace se traverse essentiellement, soit pour se rendre à la mairie même, soit pour accéder aux équipements à l'arrière ; mais le cheminement piétonnier s'interrompt au contact de la voirie qui dessert le parking attenant ; une fin de parcours piéton matérialisée par des plots. Le piéton est ensuite « oublié » au profit des automobiles. - Mais le parcours vers les espaces verts et les équipements à l'arrière débouchent sur une voie routière	Comment améliorer les liaisons piétonnes traversant la place depuis la rue du Général de Gaulle ? (1)
Accessibilité entre la place et son environnement	Lien avec les rues voisines	(cf. rubrique précédente)	
	Rapport aux rives de l'Oise	RAS	



Extensions de la mairie sous forme de pavillons de part et d'autre du bâtiment principal et reliés par des bâtiments aux façades vitrées



*Mairie : façade avant en pierre de Saint-Maximin (?)
Architecture néogrecque avec fronton et colonnes*



Arrière de la mairie donnant sur une petite place complantée et arbustive, elle-même donnant sur la voirie de desserte du parking



Monument dédié aux enfants nés en l'an 2000

La place de la mairie dans son contexte



La mairie, sa place et l'espace vert situé à l'arrière



Façade arrière de la mairie, vitrée et typique des années 80/90



Plots entre l'espace piétonnier du parvis de la mairie et la voie menant au parc de stationnement à l'arrière de la mairie



Rue du général de Gaulle : une arrivée discrète sur la place de la mairie



Façades avant et arrière de la mairie : 2 époques, 2 ambiances



- Espace devant la mairie : minéral, traversé, mais on ne s'y arrête pas ; la liaison piétonne entre l'avant et l'arrière de la mairie est interrompue par une voirie
- Espace à l'arrière de la mairie : végétalisé, mais pas relié aux autres espaces centraux de la ville



3. La gare et ses parvis

3.1 Diagnostic Place de la Gare

	Etat des lieux / constats		Problématique / diagnostic
Organisation et perspectives	Organisation générale	- La gare de Creil dispose d'un parvis, à la fois large et long qui a pour vocation de créer du lien entre la gare et son environnement. - Le parvis est limité au nord comme au sud par des espaces de stationnement.	
	Animation et ambiance	- L'Office de tourisme est peu visible depuis la gare. - Selon les horaires, les ambiances sont très diverses : - Matin et fin d'après-midi aux heures de pointe : place très fréquentée avec d'une part des personnes qui marchent rapidement et d'autre part des jeunes (lycées ?) qui stationnent seuls ou en groupe devant les entrées de la gare, - Le soir : place calme, peu fréquentée. Piéton peu à l'aise lorsqu'il fait nuit. - Matinée et début d'après-midi : ambiance agréable.	
	Les perspectives, les points de vue	- Vers le nord, la vue débouche largement sur les voitures et bus stationnés. Les aménagements et l'omniprésence de voitures donnent l'impression que la ville s'arrête. - Vers le sud, perspective vers la place du Général de Gaulle et son architecture hétéroclite, mais espace largement dédié à la voirie et au stationnement. - Face au bâtiment voyageur, le piéton dispose d'une timide perspective vers les coteaux de la vallée de l'Oise.	
Le décor, la qualité des espaces, convivialité Aspect, qualité des matériaux, cohérence	Qualité architecturale	- La façade de la gare a été rénovée dans les années 1980. Ne présente pas d'intérêt architectural. - Les annexes commerciales du bâtiment gare sont en partie vides ou occupées par des commerces de type discount. Le grand rideau de fer de l'accès gare souvent fermé détériore l'ensemble. - Autour de la place de la gare, une architecture hétéroclite (styles et époques variés).	- Comment faire de cette diversité architecturale un atout ? - Faut-il maintenir un parvis d'une telle ampleur non aménagé ?
	Petit patrimoine	Colonne Morris qui suggère un contexte parisien peu représentatif de l'identité locale.	
	Espaces verts, plantations	- Parvis très minéral. - Pots de fleurs et quelques arbres plantés participent à la coloration d'une place dont les tons sont souvent dans des pastels beiges.	Faut-il envisager des espaces verts ?
	Eclairage et ambiance	Des traversées piétonnes pas éclairées : insécurité la nuit, les voitures roulant vite	Comment aménager les espaces pour qu'ils invitent les passants à investir la ville ?
	Mobilier urbain, toilettes, etc.	Très peu de mobilier urbain : colonne Morris ; candélabres uniformes ; pots de fleurs béton ;	
	Revêtement sol	Deux types de carrelage dont un très glissant en période de pluie et de neige.	
	Bruit	Secteur relativement bruyant du fait du passage des bus du STAC et du SMTCO. Circulation automobile relativement faible aux abords immédiats de la gare, plus importante sur les côtés du fait de la présence des parkings.	
Fonction (s) du lieu Stationnement, marché, promenade, événements	Fonction	- Le parvis a deux fonctions : - Lieu de transit des piétons, des bus et des voitures. Chacun passe sur la place de la gare sans s'y attarder. - Lieu de rencontre pour des populations spécifiques de jeunes individus qui stagnent devant la gare, devant quelques commerces localisés à côté de la gare ou face à l'office de tourisme. - Les voyageurs attendent le train au sein du bâtiment voyageur sans s'attarder sur le parvis de la gare.	Comment faire du parvis de la gare une espace de rencontre convivial ?

Espace public et modes de déplacement Quels usages ? praticabilité, accessibilité, déambulation, etc. .	Partage de l'espace public	• Large parvis dédié aux piétons dont la fonction n'est pas définie. • Conflits d'usage notamment en période de pointe sur la rue Stephenson. • Place du Général de Gaulle au carrefour des rues Despinas, Louis Brun et Roset, espaces très largement bitumés.	• Faut-il autoriser les vélos dans un souci de développer les déplacements par tous les modes doux ?
	La voiture : les flux et le stationnement	• Le parvis de la gare est entouré de deux larges secteurs de stationnement (Effia au nord et X au sud). • Face à la gare, la rue large de 3 voies est largement occupée par les bus qui stationnent.	
	L'usage de l'espace par les vélos	• Le vélo est l'oublié de ces places	
	L'usage de l'espace par les piétons, PMR	• Pour le piéton sortant de la gare et se rendant rue Jules Uhry, la traversée est dangereuse. • Le transit entre la gare et les bus est facilité par le large parvis.	



Colonne Morris qui suggère un contexte parisien peu représentatif de l'identité locale



Arbres plantés isolés



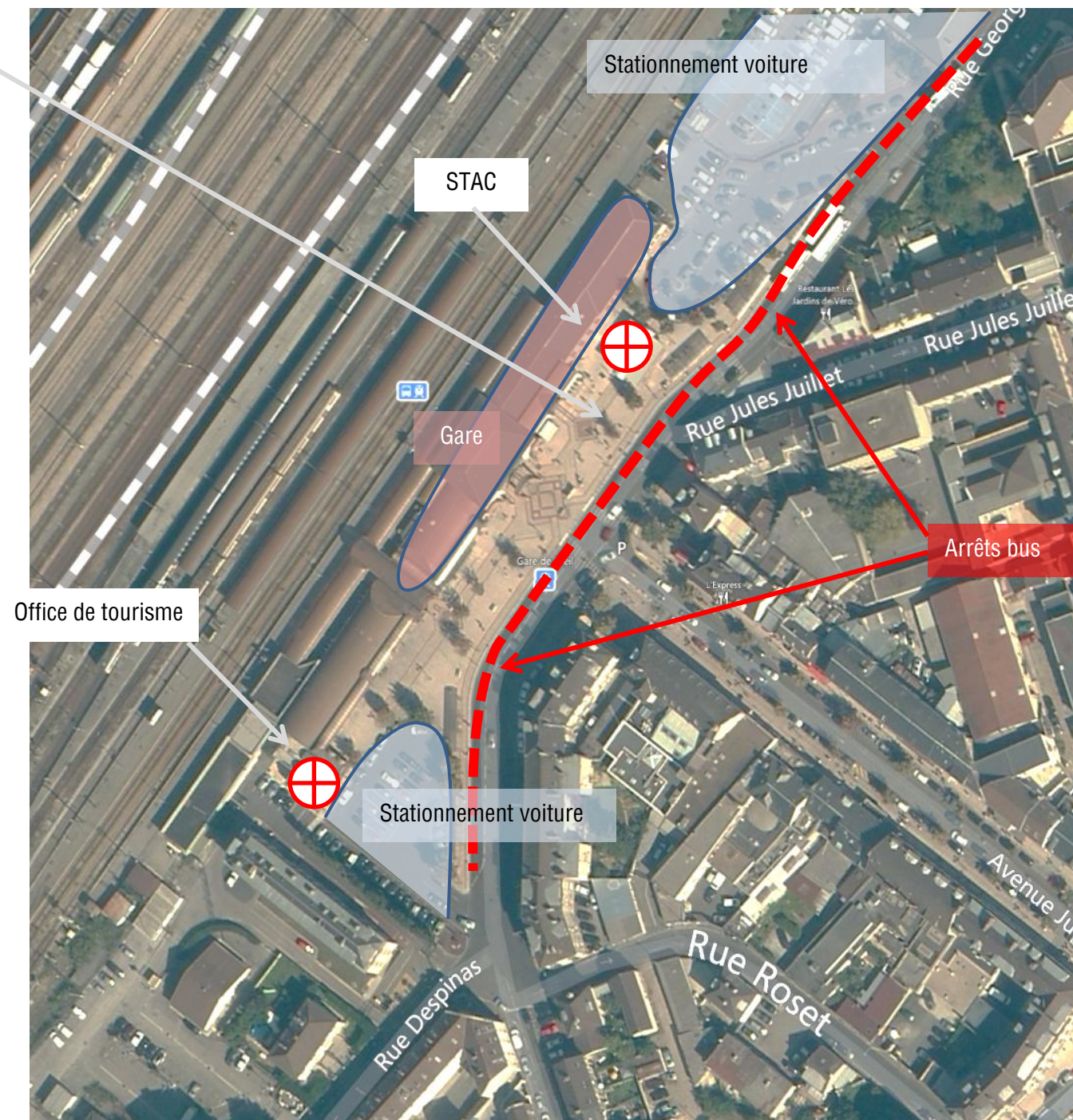
Jardinières vides



Vaste espace piéton à la sortie de la gare, mais un espace minéral peu convivial (pas de bancs, pavement glissant en période hivernale...)



Perspective sur la gare depuis Carnot (rue Jules Urhy) : la gare inexistante



Bus / piétons : conflits d'usage notamment en période de pointe



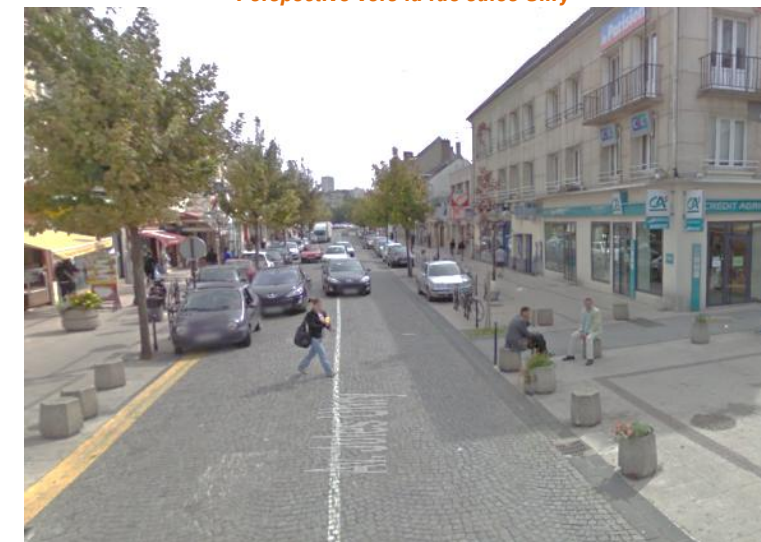
Perspective vers le nord



Perspective vers le sud / place



Perspective vers la rue Jules Uhry



3.2. La gare nord en devenir

4. Rue Gambetta : le trait d'union entre les trois grands pôles

	Etat des lieux / constats	Nogent-sur-Oise	Creil	Problématique / diagnostic
Fonction (s) du lieu	Usages	- Des axes routiers circulés, avec une vraie fonction de desserte routière. Omniprésence de la voiture - Grande place laissée au stationnement notamment sur la partie Nogentaise - Des séquences urbaines mixtes (habitat, commerces et/ou services et des espaces plus monofonctionnels (ilot d'habitat ancien à Nogent, secteur d'activité de Midas ou Pont Royal, secteur de commerces en RDC,...		Comment redonner à cet axe qui assure la jonction entre plusieurs espaces majeurs (place des Trois Rois, place Carnot, gare et au-delà) une fonction plus conviviale ? Comment apaiser cet axe pour que le piéton y soit bien ? Comment redynamiser cet axe en y implantant des commerces plus attractifs ?
Le décor, la qualité des espaces Aspect, qualité des matériaux, cohérence	Qualité architecturale De Nogent vers Creil	- Côté gauche en allant vers Creil mixité de la façade urbaine constituée d'opération collective récente et d'équipement entrecoupée de places/vides/retraits puis séquence de maisons de ville plus ancienne en brique. - Côté droit tissu lâche avec collectifs (en plot) en retrait de la voirie et perméables (accès au parc Hébert) - Séquence marquée par des activités bruyantes (garage auto et lavage auto), le pont ferroviaire et le magasin de meuble) - nouvelle séquence d'habitat ancien après le Pont Royal de qualité médiocre	- Plusieurs séquences dont un secteur récent à dominante habitat avec parfois du commerces en RDC suivi d'un secteur mixte dont les styles, hauteurs et époques de construction différent, l'alignement est ponctuellement rompu. - Disparité : hauteurs (R+1, R+1+C, R+2, R+2+C...) et types d'architecture	Comment améliorer, harmoniser et valoriser les façades de la rue Gambetta ?
	Traitement / entretien des façades	Disparate car présence de bâtiments récents (propres) plus anciens et entretenus ou peu entretenus.	Présence d'enseignes latérales (d'assez petite taille) mais ne portant pas atteinte aux perspectives la rue vers l'observatoire (exception faite des « Meubles PONT ROYAL » démesurée	Comment ordonner les enseignes, notamment sur la partie creilloise ?
	Espaces verts, plantations	- Plantation de part et d'autre de l'axe (arbres de haute tige côté parc Hébert et pelouses, strate arbustive de l'autre côté). - Certains ilots centraux de la chaussée sont également plantés (parterres de fleurs) et des bordures agrémentent par endroit les trottoirs - Accroche du jardin japonais et ouverture visuelle vers le parc Hébert	- L'ensemble du linéaire et agrémenté d'espaces plantés - Les angles de rues sont végétalisés	Comment améliorer le continuum vert sur la rue Gambetta entre Nogent et la place Carnot ?
	Eclairage	Plusieurs types de candélabres	Candélabres homogènes et soulignant la perspective de la rue	Comment mieux éclairer l'espace piétonnier et les traversées piétonnes ?
	Mobilier urbain	- Mobilier hétéroclite selon les opérations (place de la chambre des Métiers et de l'Artisanat...) - Fils électriques et ou téléphoniques non enterrés en amont de la place des Trois Rois et entre le 13 et Midas	Ensemble cohérent	Comment mieux ordonner les éléments de mobilier urbain notamment sur la partie nogentaise ? Faut-il imaginer une cohérence entre Nogent et Creil ?
	Revêtement sol	- Bitume gris sur les trottoirs - Revêtement spécifique sur la place - Revêtement gravillonné sur la promenade aménagée	- Traitement spécifique des trottoirs de la rue - Présence de « plaques » rappelant les motifs de faïencerie - Revêtement gravillonné sur les trottoirs	Comment signifier la continuité d'un parcours entre les deux centres villes et vers la gare ?
	Bruit	- Ambiance de type « urbaine », bruit plutôt apaisé en centre-ville de Nogent - Extrêmement bruyant au niveau de Midas et du lavage auto - Le pont est une séquence plus calme du fait la séparation avec le flux automobile	Ambiance de type « urbaine », très bruyante sur la traversée urbaine de Creil malgré la zone 30.	Comment réduire ou isoler la pollution sonore ?
	Patrimoine	Un mur de pierre a été conservé	- Quelques immeubles qui mériteraient une attention particulière - Rappel à la faïencerie par le biais des « plaques »	Comment mettre les perspectives de cet axe en valeur ?
	Les perspectives, les points de vue	- Du fait de la sinuosité de l'axe et de la présence de végétaux hauts, pas de vraies perspectives, plutôt des vues courtes. - Perspective depuis les résidences vers l'enseigne « Meubles PONT ROYAL » qui rappelle une entrée de zone d'activité	- Belle perspective du débouché du pont vers l'observatoire de Creil et le coteau - Perspective intéressante sur la gare par la rue Jules-Juillet - Belles perspectives au droit du pont de la place Carnot sur l'Oise	

L'espace pratiqué, les usages et aménagements Praticabilité, accessibilité, déambulation, etc.	Partage de l'espace public	- A Nogent et Creil, peu d'espaces partagés avec cependant : - trottoir partagé (piéton-vélo) mais une juxtaposition d'espaces de circulation contigus - une voie bus-vélo	Faut-il laisser subsister autant le stationnement ? Peut-on envisager la piétonisation de l'axe, au moins partiellement ? Faut-il l'envisager comme un plateau à priorité piétonne ?
	Les véhicules motorisés : flux et stationnement	Omniprésence physique, visuelle, et sonore	Quelle est la fréquentation de cette voie ? Peut-on envisager un itinéraire de délestage si elle venait à être piétonnisée ?
	L'usage de l'espace par les vélos / aménagements dédiés au vélo	- Quelques tronçons de piste à Nogent, une piste qui débouche sur un trottoir puis un escalier - une voie partagée sur la partie creilloise mais unilatérale, où circule le vélo dans l'autre sens ? (voirie ou trottoir ???)	Comment le vélo peut-il trouver sa place ? Comment intégrer le stationnement pour cycles ?
	L'usage de l'espace par les piétons, PMR	- Des itinéraires privilégiés hors de la promenade aménagée sur Nogent. Le piéton semble préférer utiliser l'espace dédié au parking plutôt que la promenade aménagée. Discontinuité des parcours). - Une longue traversée: séquence amont du pont - des tronçons de trottoirs encore impraticables par les PMR - A Nogent les traversée et décrochés ne facilitent pas l'usage de l'espace (surement lié à l'aspect sécurité)	Comment mieux gérer la circulation piétonne ? Comment rendre le parcours plus sécurisé et plus agréable ? Comment mieux identifier les traversées piétonnes pour les automobilistes ?
	Les places, trottoirs	- Nogent : traitement disparate selon les tronçons - Creil : uniformité liée au réaménagement récent mais encore quelques disfonctionnements (traversée piétonne inexistante ou désaxée de l'itinéraire, horodateur planté au milieu d'un trottoir...)	Comment rendre les fonctions de l'espace public plus lisibles et fonctionnelles?
Fonctionnement de la place / environnement	Lien avec les rues voisines	Pas vraiment de lien en dehors du système routier	
	Rapport aux rives de l'Oise	Visibles seulement lorsque l'on monte sur le pont de la place Carnot	Comment annoncer et valoriser la progression vers chacun des centres villes, vers la gare et l'Oise ?



Diversité des cheminements piétons



Discontinuité du front bâti liée à la présence d'un ensemble résidentiel collectif ou de réalisations récentes - un front bâti quasi continu de maisons anciennes avec une recherche d'alignement des façades et des clôtures



Place, espace de respiration



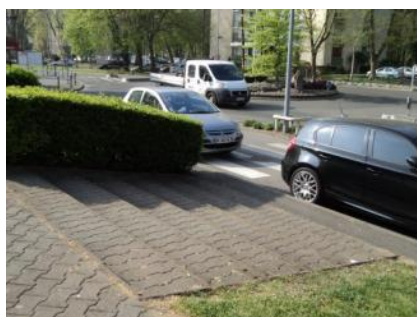
Espaces dédiés au stationnement automobile

NOGENT

Rue Gambetta : succession des séquences



Cheminement piéton-vélo pour traverser le Pont Royal avec mur de protection



Trottoirs se terminant par un escalier



Maisons anciennes proches du Pont Royal côté Creil



Voirie disproportionnée



*Entrée de ville ? Zone d'activité ?
vers le centre-ville de Creil – Quelle place pour les modes doux ? Quelle qualité urbaine ?*



Limite communale entre Creil et Nogent



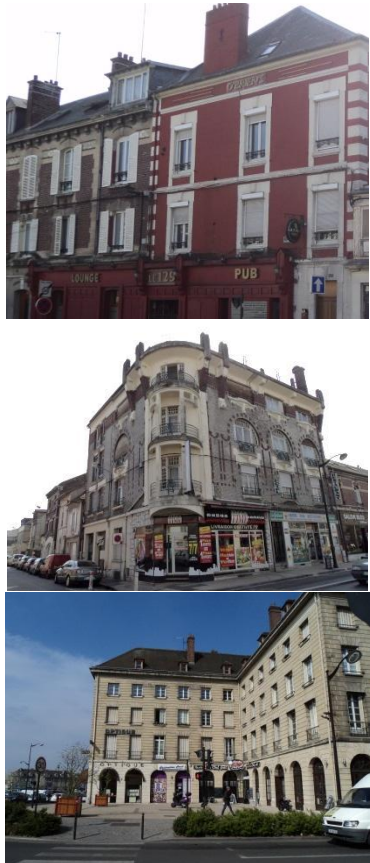
*Perspective de Creil vers l'enseigne
« meubles Royal »*



Revêtements de sol



Ensemble de façades hétérogènes tantôt alignées tantôt non avec un épanalage disparate à conserver ou à valoriser



Eléments patrimoniaux



aménagement récents de la voirie et des espaces publics

CREIL Rue Gambetta : succession des séquences

Perspective sur l'observatoire et le coteau



Vitrines et enseignes très hétéroclites



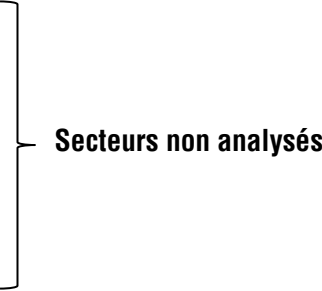
Opérations récentes

5. Les autres secteurs

5.1. Le lien Gare / Fichet / Eco-Port

5.2. Les Marches de l’Oise

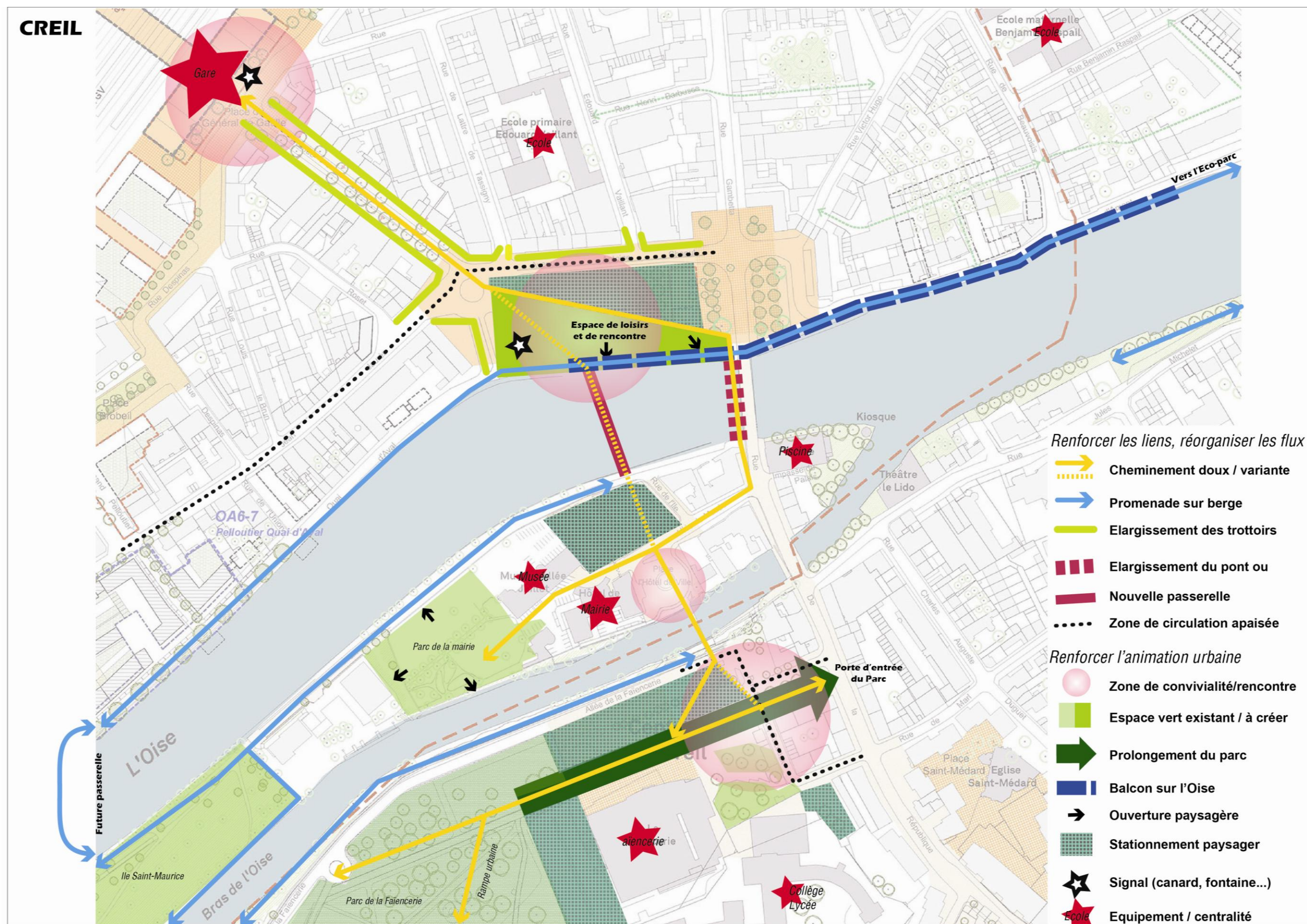
5.3. La boucle



Identification des enjeux

1. Centre Creil

Proposition	Justification
- Elargir le pont sur l’Oise pour y aménager une large passerelle piétonne en bois. - Proposer plusieurs cheminements avec traitement paysager de qualité - o entre la rue Jules Uhry et la Faïencerie - o entre l’allée Aimé Césaire et la place du 8 mai végétalisée - o le long des rives de l’Oise sans discontinuité au niveau de la place Carnot - faire de la place de la Mairie une centralité en - o réduisant le parc de stationnement - o mettant en valeur le parc du Musée	Révéler le continuum de place.
- Création d’un parking souterrain sous la place Carnot. ou - Réduire le nombre de places de stationnement sur l’ensemble des places. - Proposer un traitement paysager permettant de réduire la visibilité des places maintenues - Réduire l’impact du rond-point face à la Mairie	Meilleur partage de l’espace public au profit des piétons.
- Positionner la grande fontaine au milieu de la place Carnot. - Positionner un espace de loisir	Faire de la Place Carnot un espace convivial et respecter les usages
- Créer une diagonale piétonne reliant la rue Jules Uhry au pont.	Respecter le cheminement des piétons.
- Supprimer la circulation des voitures en contrebas de la Place Carnot.	Faire de la place Carnot et des rives, un balcon sur l’Oise.
	Fonction des espaces verts



Les intentions

- Nouvelle entrée du parc place du 8 mai
- Le pont sur l'Oise élargi pour l'accueil des piétons
- Mettre en valeur les façades par l'éclairage
- Des balcons sur l'Oise



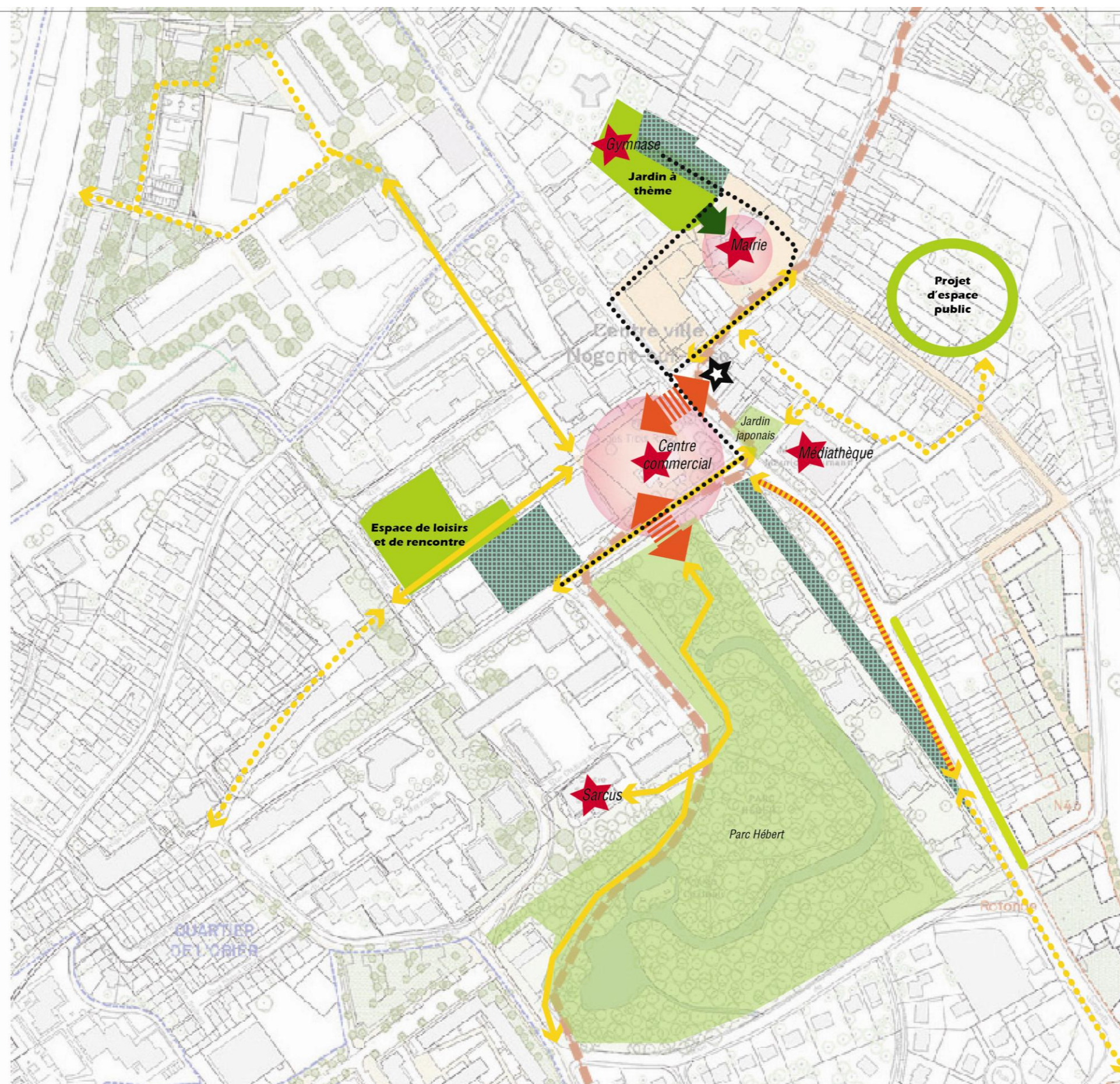
- Un stationnement plus discret
 - un traitement paysager pour le rendre moins visible
 - suppression partielle du stationnement sur la place Carnot
- Des cheminements clairement identifiés invitant à la promenade
 - empruntant la place Carnot en diagonale
 - proposant un revêtement au sol qui matérialise les continuités
 - avec un mobilier urbain rappelant le canard
- Une fontaine accessible pour les piétons



2. Centre Nogent-sur-Oise

Propositions	Justifications - Enjeux
- Renforcer et requalifier les zones de convivialité et de rencontre : animer les places par un travail sur l'usage de l'espace, l'architecture, le mobilier urbain : - Travailler sur le côté ludique - Trouver une identité : par exemple à partir du chardon (blason communal) déclinable au mobilier urbain de ces espaces en centre-ville (candélabres, bancs, jardinières, potelets...) ◦ <u>Place des Trois Rois</u> : insérer des sculptures / plan d'eau ou colonne centrale, animer la place par des jeux de couleurs sur le sol ou d'éclairages nocturnes, créer des ambiances aptes à la rencontre : bancs, terrasses de café étendues aux beaux jours, poser un revêtement bois au sol sur la dalle du centre commercial pour signifier la transition avec le parc forestier Hébert voisin, à coupler avec la réation d'un balcon assurant la liaison entre la dalle et parc Hébert ◦ <u>Place Gersthofen</u> : imaginer un édicule remarquable, comme : un kiosque à musique, une tour végétale, une « folie » (construction inspirée des palais d'été de l'aristocratie de la Renaissance italienne), un mât de cocagne illuminé, etc. ◦ <u>Place de la mairie</u> : imaginer un revêtement coloré et une « mise en scène » de la placette	PLACES Renforcer la centralité et l'attractivité urbaine en créant une atmosphère chaleureuse Créer une identité forte à l'ensemble
- « Thématiser » les espaces verts : ◦ Espace vert derrière la mairie : créer un jardin à thème. Ex : roseraie, jardin des senteurs, jardin des miroirs, etc. ◦ Entre la place des 3 Rois et la rue Ambroise Paré : réaménager l'espace délaissé pour l'accueil et la pratique de divers sports urbains : type glisse, skate, boudlondre...	ESPACES VERTS Donner une vocation spécifique aux petits espaces verts connexes au centre-ville
- Aménager l'espace de liaison au profit des modes doux entre tous ces lieux / équipements ◦ Entre la place des Trois Rois et la place Gersthofen : ◦ Entre la place des Trois Rois et le parc Hébert : - évaluer la faisabilité de : - créer une « placelle » (néologisme issu de la fusion de place et passerelle) - aménager une continuité douce entre les 2 espaces par une rampe à faible pente - et apaiser la circulation sur les axes routiers à traverser (rue Gambetta notamment), voire supprimer la circulation (au moins automobile et poids lourds) sur la rue de Saint-Exupéry et l'accès au parking de la mairie depuis la rue du Général de Gaulle - Affirmer des liaisons douces vers les différents quartiers et la future gare nord - Donner une vraie place au vélo - Repenser le partage de l'espace public au profit du piéton en particulier sur l'axe Gambetta (trottoirs et traversées...)	LIAISONS Améliorer l'accessibilité et la connexion des espaces et lieux publics de centre-ville structurants (place des Trois rois, place de la mairie, place Gersthofen, médiathèque, parc Hébert, jardin japonais (Philippe Decourtray)...) par la mise en place d'un réseau de liaisons douces et d'espaces de rencontre
- Réaliser des actions de paysagement sur les espaces de stationnement (du centre commercial des Trois Rois, du groupe d'habitations le long de l'avenue Gambetta, du parking de la mairie)	AUTRES FLUX : Qualifier les espaces de stationnement

NOGENT SUR OISE



Réorganiser les flux

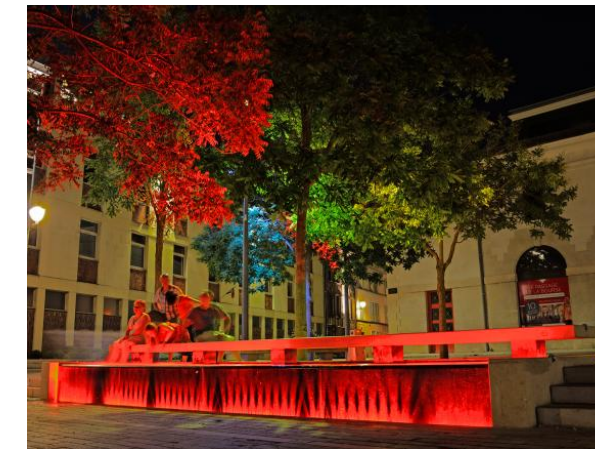
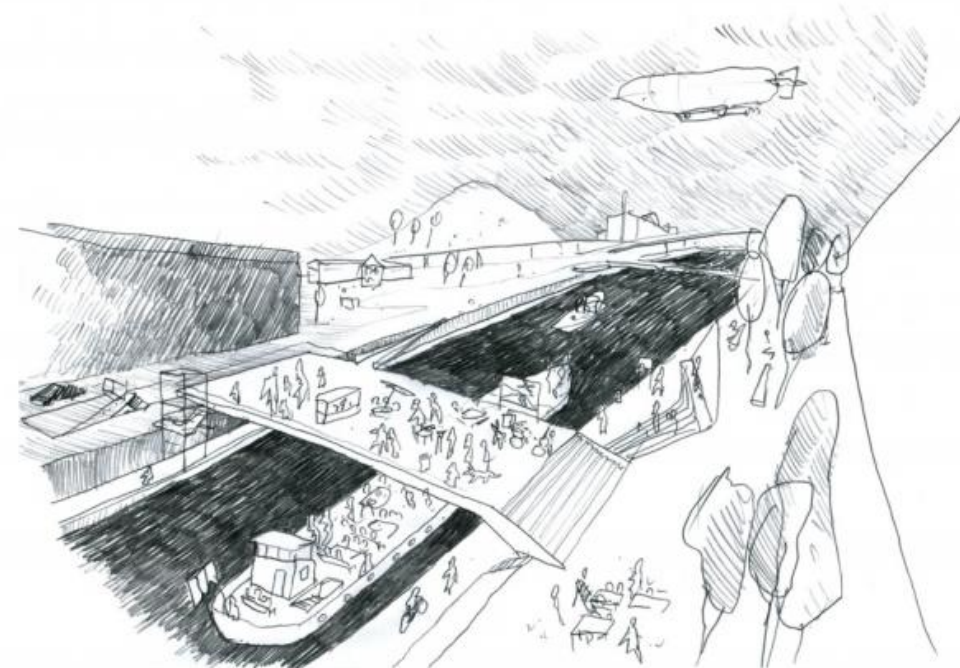
-  Cheminement doux existant
-  existant à renforcer
-  prolongement à créer
-  Elargissement des trottoirs
-  Zone de circulation apaisée
-  Stationnement paysager

Renforcer l'animation urbaine

-  Nouveaux liens création de «Placerelles»
-  Zone de convivialité/rencontre à renforcer/requalifier
-  Belvédère / signal
-  Equipement / centralité
-  Espace vert existant / à requalifier
-  Transition entre le parc et la mairie

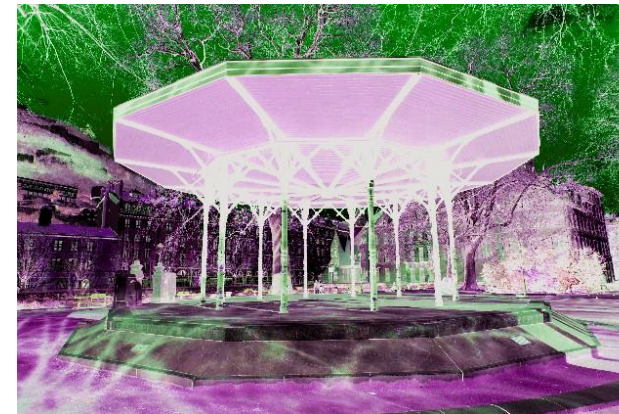
Les intentions

- Une animation et une requalification plus chaleureuse de l'espace
 - Insertion de sculptures, plan d'eau ou fontaine, de mobilier urbain, extension des terrasses de café...
 - Poser un revêtement en bois sur la dalle
 - Travailler des ambiances diurne et nocturne par des jeux de couleurs (matériaux, luminaires...)
 - Une **reconnexion avec son environnement**
 - Créer un balcon sur le parc Hébert (possibilité d'une guinguette la tête dans les arbres)
 - Des « placernelles » ou des rampes douces à créer vers le parc Hébert et la place Gersthofen
- Les placernelles : *Une place et une passerelle 2 en 1*
 - Entre la place des Trois Rois et le parc Hébert ?
 - Entre la place des Trois Rois et la place Gersthofen ?



La Place Gersthofen

- Une vocation et une identité à trouver pour cette place reconnectée à la place des Trois Rois
 - Imaginer et concevoir un édifice remarquable pour accueillir le public :
 - un kiosque à musique ?
 - une tour végétale pour des expositions temporaires ?
 - une statue comme point de rencontre ?
 - une « folie » (construction inspirée des palais d'été de l'aristocratie de la Renaissance italienne) pour y installer un relai d'informations communales ?
 - un mât de cocagne pour signaler l'épicentre communal ?
 - un mobilier urbain créatif pour flâner ?



La Place de la mairie

- Une mise en scène vers la mairie
 - Un traitement paysager ?
 - Une animation lumineuse ?
 - Une structuration de l'espace pour l'accueil de la population ?
- Un cheminement vers l'espace vert à l'arrière du bâtiment plus favorable aux piétons et cyclistes
 - avec un revêtement au sol qui matérialise cette liaison



L'espace vert derrière la place de la mairie

- Une thématique à affirmer pour cet espace intimiste :
 - une roseraie ?
 - un jardin des senteurs ?
 - un jardin des miroirs ?
 - un jardin des créations ?
 - un jardin des futurs ?
 - ?



L'espace vert connexe à la place des Trois Rois (angle rues du Dr Schweitzer/ Ambroise Paré)

- Une thématique à affirmer pour cet espace en tant que lieu de loisirs et de rencontres :
 - Sportif : glisse, skate... ?
 - Partage : aire pique-nique, jeux collectifs...
- Un mobilier urbain clin d'œil



